

Des progrès de l'imprimerie en France et en
Italie au XVI^e siècle, et de son influence sur la
littérature; avec les lettres-patentes de
François I^{er}, en date du 17 janvier 1538, qui
instituent le premier imprimeur royal pour le
grec

Georges-Adrien Crapelet
édition Clara Renedo Mirambell (2014)

Paris, 1836

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

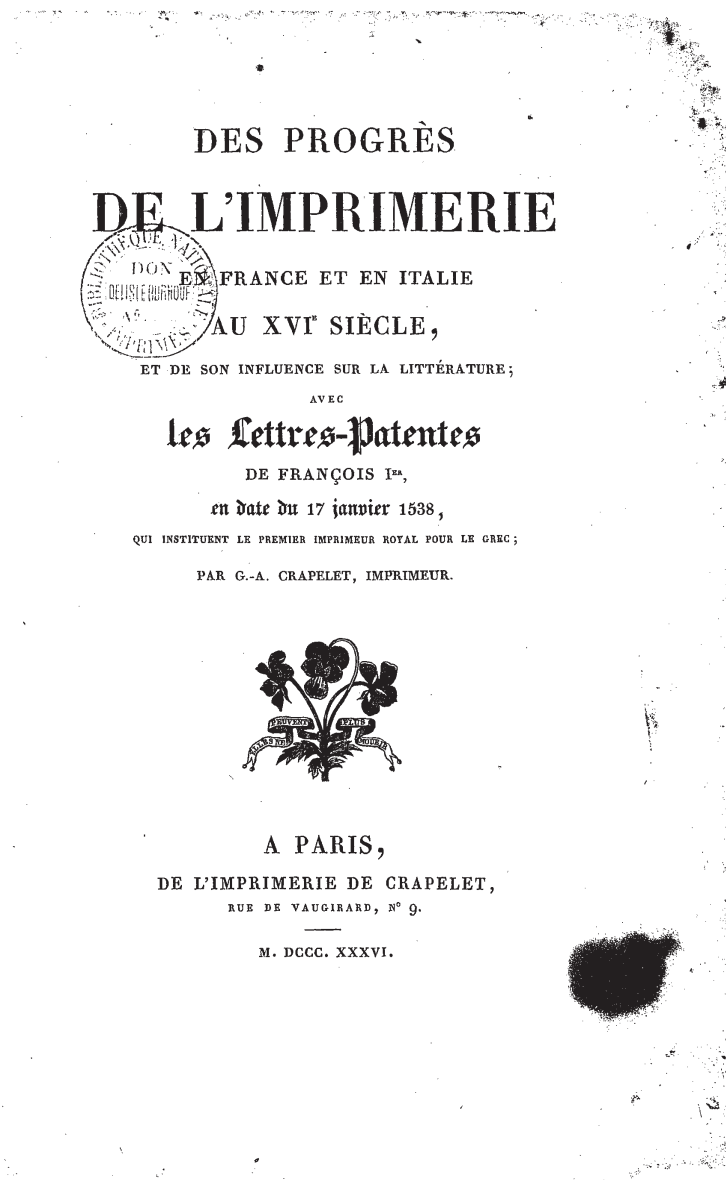


FIGURE 1 – Réproduction de la page de titre de l'édition originale.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

AUX AMIS DES BONNES LETTRES ET DE LA TYPOGRAPHIE

Des Lettres-patentes¹ du 17 janvier 1538, écrites en latin, et par lesquelles François I^{er} institue le Premier Imprimeur royal pour le grec, étoient restées jusqu'à ce jour ignorées des Historiens de l'Imprimerie et des Bibliographes.

Le texte de ces Lettres fait partie d'un Recueil de différentes pièces conservées à la Bibliothèque Mazarine² sous le n^o 16029³. L'intérêt historique et littéraire de ce Document né peut manquer d'être également apprécié.

Il contredit sur un point important les détracteurs de François I^{er}, qui dénie à ce Prince le titre de Protecteur des Lettres, et qui semblent s'évertuer à outrager maintenant sa mémoire, qu'une adulation de trois siècles auroit, suivant eux, comblée de louanges imméritées. C'étoit un double motif pour me déterminer à imprimer séparément ces Lettres avec la traduction que j'en ai faite, sans attendre que le livre dans lequel elles seront insérées fût terminé.

GEORGES-ADRIEN CRAPELET

Paris, le 31 mars 1836.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

DES PROGRÈS DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE ET EN ITALIE AU XVI^e SIÈCLE, ET DE SON INFLUENCE SUR LA LITTÉRATURE

C'est devant le XVI^e siècle, auprès de François I^{er}, qu'il faut s'arrêter pour admirer la prodigieuse influence de l'imprimerie sur la civilisation, et l'éclat littéraire qu'elle répandit en France et en Italie : l'émulation et l'accord des souverains de la terre à protéger cette invention regardée comme un présent de Dieu ; les ténèbres de l'ignorance¹ dissipées presque soudainement par la lumière des lettres grecques et latines ; l'ardeur des esprits à la recueillir et à la propager ; le concours d'hommes supérieurs qui, à cette époque, consacrent à l'imprimerie leur vie, leurs talens et leur fortune ; à cette époque aussi, le sol de la patrie affranchi de l'étranger ; la lutte de nos Rois et de leurs grands vassaux étouffée ; enfin, après un long état d'agitation, de désordre, d'abaissement et de malaise, un besoin universel d'instruction et d'amélioration sociale, auquel l'imprimerie seule pouvoit répondre partout et sans retard. Déjà, depuis les dernières années du XV^e siècle, l'Italie, qui avoit recueilli, avec les Grecs fugitifs, la fortune des lettres, faisoit participer les autres nations aux richesses dont elle étoit dépositaire. Ces savans réfugiés préparaient les moyens de les faire fructifier, en composant des livres élémentaires propres à aplanir les difficultés des premières études. L'imprimerie procédoit avec intelligence et méthode. Elle mit d'abord aux mains des étudiants des grammaires grecques que ces vénérables professeurs si nobles de science, d'infortune et de renommée, Théod. Gaza, de Thessalonique⁵, Constantin Lascaris, de Byzance⁶, Démétrius Chalcondyle, d'Athènes⁷, n'avoient pas dédaigné de rédiger pour leurs nombreux auditeurs. Dion. Paravisinus de Milan imprime la

I. « Louis XI⁴ empêcha que le Parlement et l'Université de Paris, deux corps alors également ignorans, parce que tous les Français l'étaient, ne poursuivissent comme sorciers les premiers imprimeurs qui vinrent d'Allemagne. » (*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*, chap. XCIV.)

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

première grammaire grecque de Lascaris, en 1476^{1 8}. La première presse, les premiers types romains et grecs d'Alde Manuce⁹ à Venise, en 1494 servent à multiplier les exemplaires de ces rudimens grecs, corrigés, amplifiés, et plus appropriés aux besoins des études. Rien n'y manque : et ce livre devient un cours de littérature et de morale ; car il donne jusqu'à l'explication des abréviations usitées dans les Mss. grecs ; il comprend l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, le Symbole des Apôtres, l'Évangile selon saint Jean, les Vers dorés de Pythagore, les Maximes morales de Phocylide ; et le tout est traduit en latin, mot pour mot. Th. Gaza ne traduit pas seulement des ouvrages grecs en latin, il fait passer dans la langue grecque plusieurs Traités de Cicéron¹⁰. Démétrius Chalcondyle et Démétrius de Crète se réunissent pour publier le texte d'Homère, et l'imprimerie de Florence est à jamais illustrée par cette première édition du prince des poètes, datée de 1488¹¹. Bientôt toute la famille des auteurs grecs apparaît au monde littéraire. Les princes de l'Italie rivalisent de bienveillance et de générosité pour honorer et encourager les savans, exciter le goût des belles-lettres, et hâter leurs progrès. Les ducs de Ferrare, de Milan, de Florence, le roi Alphonse, à Naples, fondent ou relèvent des académies, leur assignent de riches dotations, établissent des chaires de littérature grecque et latine, et attirent à leurs cours les hommes les plus savans et les plus habiles, pendant que les Alde, à Venise, poursuivent et agrandissent leur pénible et glorieuse carrière. Le chef de cette famille, Alde l'Ancien, parvient à former une académie entière des savans et des personnages les plus illustres qui concourent aux travaux de son imprimerie ou l'assistent de leur protection libérale. A Rome, un riche négociant, Aug. Chigi¹², devient le rival des Médicis¹³, par sa libéralité, par sa passion pour les lettres grecques et pour les arts. Il établit à ses frais une imprimerie, et en confie la direction à un Grec de nation, Zach. Calliergi, de Crète¹⁴. Les éditions de *Pindare*¹⁵ et de *Théocrite*¹⁶, remarquables par leur correction, par la beauté de l'impression, et enrichies des scholies de l'imprimeur, attestent le goût éclairé du protecteur, le savoir et le talent du typographe.

I. Un exemplaire de cette édition, bien complet, pourroit être porté aujourd'hui, selon M. Brunet (*Manuel du Libraire*, 1810), à 1,000 ou 1,200 fr. La seconde édition de cette grammaire de Lascaris, imprimée par Alde Manuce, de 166 feuillets, in-4^o, coûtoit aux étudiants 9 à 10 fr., valeur actuelle.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

Ces exemples et cette émulation animoient de toutes parts le commerce des lettres ; des femmes même se mêloient aux luttes d'érudition qui s'engageoient entre les savans. Une belle et vertueuse Florentine, Alexandra Scala¹⁷, fille d'un Barth. Scala¹⁸ qui étoit parvenu aux premières dignités de la république par son seul mérite littéraire, composoit des vers latins remarquables¹, et répondoit en grec aux louanges que lui adressoit dans cette langue Ange Politien¹⁹. Mais Politien ne traitoit pas aussi galamment le mari delà belle Alexandra, Michel Marulle²⁰, savant grec réfugié ; et tous deux guerroyoient vivement en grec et en latin. Un prince qui avoit abdiqué ses titres et sa fortune pour vivre dans la société des livres et des hommes de lettres les plus distingués, Pic de la Mirandole²¹, ouvroit les trésors de sa prodigieuse mémoire et de ses vastes connoissances à ce même Ange Politien, son ami le plus cher, et l'aidoit dans ses recherches et dans ses travaux. Tous les esprits étoient en mouvement pour l'œuvre de la renaissance.

Enfin paroît Léon X²², en 1513, et le fils de Laurent le Magnifique²³, assis pendant neuf ans à peine sur le trône pontifical, a doté tout un siècle de la gloire de ses œuvres et de son nom. Dans la longue liste des successeurs de saint Pierre, et même en les réunissant tous, on ne parviendroit pas à former un prince dont la naissance, l'esprit, le goût, les manières, les penchans, les qualités, les défauts mêmes, fussent mieux appropriés à l'époque et aux circonstances pour lesquelles la Providence sembloit avoir réservé Léon X. Chalcondyle et Ange Politien sont ses premiers maîtres, et l'élève, doué des plus rares dispositions, fait des progrès surprenans dans tous les genres de connoissances, et surtout dans l'étude des philosophes anciens. Il cultive avec un égal succès les sciences et les arts ; il s'adonne à la musique. Exemple unique dans les fastes de l'église, cet enfant de treize ans est fait cardinal. Dans ses voyages en Allemagne, en Flandre, en France, il recherche surtout la compagnie des savans, qu'il captive par son affabilité, et qui deviennent ses admirateurs, et quelques uns ses amis. Érasme²⁴, l'oracle du goût, de la critique et de la science de son siècle, est de ce nombre. Nourri dans le faste et la magnificence de la cour de Florence, le jeune prince de l'église porte à la

I. Mich. Manille dit qu'à l'âge de quinze ans elle surpassoit déjà son père pour la finesse et l'enjouement de ses vers.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

cour de Rome ses habitudes de luxe et de profusion. Enfin, c'est à trente-huit ans, dans toute la force de l'âge et l'activité du génie, que Jean de Médicis est couronné Pape. On comprend dès lors toute l'influence qu'il dut exercer sur des esprits déjà préparés, et le prodigieux développement des sciences, des arts et des lettres pendant la courte durée de son pontificat. On conçoit tout le zèle, le dévouement des savans et des artistes à seconder ses vues grandes et généreuses, Comme aussi le nombre et la magnificence des travaux exécutés dans tous les genres, en aussi peu d'années.

A la voix du Pontife, Jean Lascaris²⁵ et Marc Musure²⁶ viennent à Rome pour y répandre la connoissance de la langue grecque ; un collège de jeunes Grecs est fondé²⁷, et Lascaris est chargé de sa direction. Une imprimerie est établie dans le palais du Saint-Père, au Monte-Cavallo²⁸, pour multiplier les auteurs grecs, et Lascaris est préposé à la révision et à la correction des textes. Aug. Archimbold apporte du fond de la Westphalie un manuscrit des cinq premiers Livres des *Annales* de Tacite²⁹, que le protecteur des lettres ne croit pas payer trop cher au prix de 500 sequins, en faveur des études latines. Dès la première année de son Pontificat, à la date du 28 novembre 1513, Léon X avoit accordé à Alde Manuce, de Venise, un privilège de quinze ans pour le garantir des contrefaçons des ouvrages dont il étoit, ou se rendroit éditeur, comme aussi de la contrefaçon ou de l'imitation du caractère *italique* qu'il avoit inventé ou employé le premier (dans le *Virgilius* in-8^o, de 1501) ; le tout sous les peines d'excommunication et d'amende de cinq cents ducats d'or, envers les contrefacteurs^I. C'est ainsi que l'art de l'imprimerie, qui ouvroit un monde nouveau et des idées nouvelles, recevoit dans les divers états de l'Italie, en même temps que dans la capitale du monde chrétien, une protection et

I. On trouve le texte entier du privilège de Léon X et celui du pape Jules II³⁰, son prédécesseur, en faveur d'Alde l'ancien, dans les *Annales de l'Imprimerie des Alde*, 3^e édition, 1834, in-8^o, p. 506 et suiv. Je citerai plusieurs passages du premier, pour faire connoître dans quel esprit littéraire étoient alors conçus ces actes de l'autorité souveraine, qui sont devenus depuis des pièces insignifiantes de bureaux de chancellerie, aussi bien en France, qu'en Italie. On retrouvera plus loin, dans le privilège accordé par François I^{er}³¹ à Conrad Néobar³², vingt-cinq ans après, les mêmes sentimens de bienveillance et de sollicitude, en faveur des lettres et de l'imprimerie ; et je pense que ce rapprochement ne sera pas dénué d'intérêt, si l'on considère le peu d'estime que l'on fait aujourd'hui et de la typographie et des typographes.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

LEO PAPA X. Universis et singulis, ad quos hæ nostræ pervenerint, Salutem, et Apostolicam Benedictionem.

Quoniam dilectus filius Aldus Manucius Pius Romanus, qui jam tot annos, pro virili de re literaria benemereri non cessat, in eoque genere, ac præsertim tum exacte emendandis, tum omni cura et studio imprimendis græcis latinisque libris, atque iis quidem literis in chalybem tam docte eleganterque incisis, ut calamo scriptæ esse videantur, magnos sumptus facit, magnos labores sustinet, ac propterea veretur, ne sua hæc industria, et labor, aliis, qui inde capere exemplum possent, lucrum magno suo cum damno pariat, Nobis humiliter supplicari fecit, ut ad eam rem pastoralem curam nostram adjicere dignaremur.

Nos igitur, qui literarum et omnium bonarum artium studiosos, quantum in Nobis fuit, semper fovimus et amplexi sumus, hujusmodi supplicationibus inclinati, ut hominum ingenia ad honestiores utilioresque rerum usus vel indagandos, vel inveniendos in dies magis excitentur, librique utriusque linguæ longe diligentius emendatiusque in studiorum manus emittantur; atque cum ipso Aldo, cujus doctrinam, et rectum ingenium, mirificamque diligentiam. satis cognitam et perspectam habemus, commode benigneque agere cupientes, omnibus et singulis, ad quorum nobilitatem præsentibus nostræ pervenerint, sub excommunicationis latæ sententiæ, in nostris vero, et Sanctæ Romanæ Ecclesiæ civitatibus, terris et locis degentibus, Nobisque et dictæ Ecclesiæ mediate vel immediate subjectis, propterea quingentorum ducatorum auri, et amissionis omnium librorum quos impresserint, incurrendis, cameræque nostræ apostolicæ applicandis poenis, expresse inhibemus, ne per spatium quindecim annorum a tempore cujusvis libri, tant græci quam latini, quem ipse Aldus et antehac curavii, et posthac curaverit imprimendum iis characteribus, quos ipse invenit, vel edidit primus, et quibus adhuc usus est, vel quos in posterum invenerit, imprimere, vel imprimi facere; neve characteres eos quos cursivos, sive cancellarios appellant, imitari, et assimilatione adulferare, aut curare id per alios faciendum, librosque ejusmodi formis excudere, aut excusos venundare ullo modo præsumant; atque eas ipsas pœnas incidere eos volumus, penes quos id genus libri venales reperirentur.

Volumus autem, et Aldum ipsum in Domino hortamur, ut libros justo pretio vendat, aut vendi faciat, ne his concessionibus nostris ad aliam, quam honestum est, partem utatur, quod tamen eum pro sua integritate, atque in Nos observantia curaturum plane confidimus.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum sub Annula Piscatoris, die XXVIII novembris, M.D.XIII. Pontificatus Nostri anno primo.

*P. BEMBUS.*³³

La dernière clause de ce privilège par laquelle le Pape enjoint à Alde, et l'exhorte au nom du Seigneur, de vendre ses livres à un prix raisonnable, se confiant d'ailleurs à sa probité, pour user loyalement du privilège qui lui est accordé, me fournira le sujet de plusieurs observations sur les prix, la valeur et le commerce actuel des livres, dans la seconde Partie de l'ouvrage intitulé : *Instructions et conseils typographiques et littéraires*, dont je m'occupe en ce moment.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

une impulsion aussi puissante qu'active et éclairée.

La plupart des Papes, dans le XVI^e siècle, cultivoient eux-mêmes les lettres avec distinction, et honoraient les imprimeurs de leur protection ; ils excitaient même leur zèle pour perfectionner les caractères, et rendre ainsi la lecture des auteurs plus agréable et plus commode, *quæ res studiosorum animos non solum vehementer delectat, sed etiam mirum in modum ad studia accendit*³⁴. C'est ce que dit le privilège du pape Jules II à Alde l'ancien.

Pie IV appela à Rome, en 1561, Paul Manuce³⁵ fils de l'Ancien ; il lui confia le soin d'ériger une imprimerie¹, et en fit tous les frais, se chargeant également de toute la dépense des impressions. Il lui assigna un traitement de 500 ducats d'or par an ; et comme Paul Manuce ne demandoit que 200 ducats pour l'indemnité de son déplacement, le cardinal Morone³⁹, l'un de

I. C'est cet établissement que l'on a qualifié dans ces livres historiques et bibliographiques qui ne sont que des découpures les uns des autres, d'imprimerie du Capitole, et même du Vatican, parce que certaines éditions de Paul Manuce, imprimées à Rome, portent l'indication *In ædibus Populi Romani*. Mais il est constant, d'après les Lettres de Paul Manuce lui-même, que son imprimerie étoit établie dans une maison particulière, qui dépendoit probablement de la municipalité de Rome, puisqu'elle fut vendue pour subvenir en partie aux dépenses du Ponte Sisto. Les *Populani magistrati*, les magistrats du Peuple, avoient en outre, dans cette imprimerie, une part d'intérêts qu'ils affermèrent pour sept ans. Cette circonstance, ainsi que les autres faits rapportés dans les *Annales de l'Imprimerie des Alde*, pag. 445 de la troisième édition, expliquent le sens véritable qu'il faut donner à ces mots : *In ædibus Populi Romani*.

Dans deux volumes différens d'un même ouvrage, la *Biographie universelle*, véritable œuvre complète de confusions, d'erreurs, de contradictions en tous genres, dans les faits, les noms et les dates, on trouve à l'article Pie IV³⁶, que l'imprimerie fondée par ce Pape fut établie au Vatican, et à l'article Paul Manuce³⁷, qu'elle le fut au Capitole, et sous le pontificat de Paul IV, qui mourut en 1555³⁸ ! Il est vrai que le premier de ces articles est signé D-s, et le second W-s, c'est-à-dire qu'ils n'ont pu être ni coordonnés, ni rectifiés l'un par l'autre, étant l'ouvrage de deux plumes très distantes l'une de l'autre. Au reste, il ne paroît pas possible qu'un livre du genre de celui de la *Biographie universelle*, rédigé par un aussi grand nombre de collaborateurs, n'abonde pas en erreurs et en contradictions, quand les sources historiques elles-mêmes sont si diverses et si contradictoires. Et si l'on ajoute aux difficultés et aux embarras d'une pareille rédaction, les fautes innombrables qui sont du ressort de l'imprimerie, il faut en conclure qu'une bonne *Biographie universelle* est un livre infaisable, quoiqu'il soit éminemment utile, vu la quantité toujours croissante de volumes qui s'impriment chaque jour.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

ses protecteurs, voulut qu'il lui en fût donné 300.

Le Pape lui-même veilla avec la plus vive sollicitude au bien-être de l'imprimeur, et au succès de l'établissement. « Nous voulons, dit-il dans un consistoire de trente cardinaux, que l'on ne ménage rien pour donner à Manuce des correcteurs qui l'aident dans ses travaux, afin que sa foible santé n'en souffre pas. Ayez soin, » ajouta le Saint-Père en s'adressant aux trois cardinaux que Paul Manuce appelle ses meilleurs amis¹, « que rien ne lui manque, ni à l'imprimerie, parce que nous voulons en faire un établissement des plus honorables. » Paul Manuce, touché comme il devoit l'être de cette affectueuse attention du Pape pour sa santé, adresse à son frère cette réflexion bien naturelle : « Voyez donc si mon père auroit pu parler pour moi en des termes

On peut juger de l'étendue des difficultés que présente, sous ce rapport de concordance et d'exactitude, une composition littéraire de quelque importance, par un exemple tiré des *Annales de l'Imprimerie des Alde*, au sujet même de l'emplacement de l'imprimerie de Paul Manuce, à Rome. Assurément ce livre, parvenu à sa troisième édition, a été consciencieusement traité, élaboré, et perfectionné par son persévérant auteur. Cependant on lit, page 188 de cette troisième édition, une note qui commence ainsi : « On sait que le Pape avoit placé Paul Manuce et son imprimerie dans le Capitole. » Et page 445 de la même édition, l'auteur réfute cette assertion, d'après les documens qu'il a mis lui-même en lumière. « Rien ne me fait croire, dit-il, que ces mots, *in œdibus Populi Romani*, désignent ce qu'on nomme aujourd'hui le Capitole. » Il est évident que les recherches de l'auteur lui ont procuré des renseignemens qu'il a insérés dans la Vie de Paul Manuce, sans se ressouvenir de la note du catalogue des livres de cet imprimeur, écrite dans sa première édition de 1803, à trente-un ans de distance de la troisième de 1834. Il faut le dire encore : la comparaison que j'ai faite de l'édition de 1803 avec l'Édition de 1834, des *Annales de l'Imprimerie des Alde*, m'a fait reconnoître que l'erreur, de la *Biographie universelle*, où l'on trouve *Paul IV, pape* au lieu de *Pie IV, pape*, dans l'article de Paul Manuce, provient de ce que M. Weiss, auteur de cet article, a pris pour guide la première édition des *Annales* de 1803, qui porte la même erreur, p. 95, tome II, mais rectifiée à la page 446 de la troisième édition. En faisant ces remarques sur un livre aussi savamment conçu qu'exécuté, et qui restera un modèle de la science bibliographique de notre temps, il est loin de ma pensée de vouloir en atténuer le mérite. J'ai l'espoir, au contraire, que ces taches légères, dans un pareil livre, deviendront un commencement d'excuse pour les fautes du même genre que je n'aurai pu éviter en parcourant tout le cercle que je me suis tracé.

I. Paul Manuce a conservé les noms de ces trois cardinaux, et ces noms sont bien dignes d'être répétés. Ce sont les cardinaux Morone, Mula⁴⁰, et Trani⁴¹ (*Lettere di Paolo Manuzio copiate sugli autografi esistenti nella Biblioteca Ambrosiana*, Parigi, 1834, in-8°, pages 66 et 67).

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

plus tendres ; » et il ajoute : « J'ai voulu vous donner ces détails comme une consolation, et pour vous dire que notre maison n'a jamais été en si grande réputation qu'elle l'est à cette heure. Et si je vis, elle le sera beaucoup plus encore. C'est pour cela que Dieu m'a conservé après tant de maladies et tant de travaux. »

Cette imprimerie Pie-Manucienne continua d'être dirigée par Paul Manuce presque jusqu'à la fin de ses jours en 1573 ; et douze années après, Sixte-Quint⁴² fonda, au Vatican même, une bibliothèque et une imprimerie qui ont éternisé son règne de cinq ans. On sait tout ce que ce Pape habile et infatigable parvint à exécuter dans ce court espace de temps ; et malgré les affaires si nombreuses de son gouvernement spirituel et temporel, il trouvoit le temps de donner des soins à une édition de la Vulgate, et en corrigeoit lui-même les épreuves. C'est encore un des Alde que l'on retrouve en 1597, à la tête de cette imprimerie fondée par Sixte-Quint. Ainsi, cette famille de savans imprimeurs qui avoit commencé à s'illustrer à Venise avec le XVI^e siècle, s'éteignit avec lui sur le Vatican ; mais leurs noms restent impérissables.

Cette protection éclatante et soutenue que les princes d'Italie, et surtout les Papes, accordèrent à l'imprimerie dès son berceau, tenoit certainement à un sentiment judicieux et élevé ; mais la politique de l'Église, et la nécessité de se prémunir contre les effets d'une nouvelle puissance *spirituelle*, n'y furent pas non plus étrangères. En examinant le côté philosophique des progrès de l'imprimerie en Italie et en France, au XVI^e siècle, on ne peut méconnoître, d'après la nature des événemens, la situation politique de l'Europe, l'état moral des peuples à cette époque, que la force des choses, encore plus que la bienveillance des souverains, ou leur amour pour les lettres grecques et latines, devoit donner un grand essor à l'imprimerie, et que la volonté contraire, qui s'est long-temps manifestée en France, devoit être impuissante à l'enchaîner. La position géographique du pays, les événemens de la guerre, les savans grecs expatriés, la diversité des états et des princes rivaux, la forme démocratique des gouvernemens, une littérature nationale peu développée, la littérature antique du même sol aussi riche que variée ; voilà ce qui fit, à sa naissance,

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

l'imprimerie de l'Italie presque toute grecque et latine¹. Elle fut environnée de nombreux bienfaiteurs, et ses progrès furent aussi rapides que brillants.

Il ne pouvoit en être de même en France. Ulric Gering⁴⁶, qui établit en

I. La question de prééminence entre les typographies Italienne et Française au XVI^e siècle offrirait un sujet de discussion littéraire assurément des plus classiques ; mais cette question ne sera probablement jamais résolue, d'abord parce qu'elle nécessiterait la réunion complète de toutes les pièces qui concernent les Estienne⁴³ en un corps d'ouvrage aussi complet, aussi bien ordonné que l'est celui des *Annales des Alde*, ce qui entraînerait peut-être une trentaine d'années de recherches ; et, en second lieu, parce que l'examen raisonné et approfondi du mérite littéraire et typographique de toutes les éditions des Alde comparées à toutes celles des Estienne, exigerait l'érudition la plus vaste, unie aux connoissances les plus étendues en imprimerie ; ce qui ne se rencontrera probablement pas de nos jours.

L'auteur des *Annales de l'Imprimerie des Alde*, qui n'a point abordé cet examen comparatif, s'est contenté d'émettre une opinion personnelle, qu'il résume en ces termes : « A tous égards, Alde l'Ancien occupe et occupera peut-être (édition de 1854, page 401) longtemps encore, et sans aucune exception, le premier rang parmi tous les imprimeurs anciens et modernes. » Il étoit bien naturel qu'une opinion formulée d'une manière aussi décisive fût relevée par le typographe français qui le premier en trouveroit l'occasion. En 1806, M. Firmin Didot⁴⁴ ajouta à la suite de sa traduction en vers français des *Bucoliques* (in-8^o), une *Note bibliographique et typographique* suit quelques vers de la x^e idylle de Théocrite, imités par Henri Estienne⁴⁵, et cette note occupe dix-neuf pages en petits caractères, parce que l'auteur a voulu étayer, par un commencement de preuves, son opinion, qui est entièrement opposée à celle de l'auteur des *Annales*. Cette opinion est ainsi énoncée : « Je ne crois pas qu'Alde Manuce puisse, sous aucuns rapports, soutenir la comparaison avec Robert Estienne. » On peut se faire une idée, d'après la note de M. Firmin Didot, de l'immensité du travail qu'exigerait l'examen littéraire et artistique de cette question de *précéllence* entre les Alde et les Estienne. L'érudition profonde de l'auteur de la *Note bibliographique et typographique*, dans les langues grecque et latine, et sa prodigieuse mémoire, qui me sont parfaitement connues ; ses talens dans la gravure des poinçons et la pratique de la fonderie, ainsi que son habileté dans toutes les parties de l'exécution typographique, qui sont connus de tout le monde, lui auraient permis mieux qu'à tout autre d'entreprendre un si glorieux travail, qui, on peut le craindre, restera peut-être à jamais regrettable pour la France.

L'auteur des *Annales des Alde*, qui, dans sa troisième édition de 1834, a reproduit son opinion avec le seul correctif du mot *peut-être*, l'a motivée dans une note ainsi conçue (p. 401) : « Je suis historien, j'examine la vie et les oeuvres de mon héros ; je ne vois rien qui puisse l'égalier, ni lui être mis en comparaison ; je dois donc lui assigner la *première place*. Qu'un autre fasse plus et mieux, dès lors le *premier rang* sera le sien, et Alde Manuce descendra au second. »

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

1470 la première imprimerie à Paris, où il exerça pendant quarante ans, resta toujours sous le patronage ou la dépendance de la Sorbonne. Pendant les quatre premières années, ses travaux typographiques avoient été utilement dirigés par ses deux amis Fichet et de La Pierre⁴⁷, et appropriés aux besoins des études latines. Mais Fichet, lorsqu'il étoit recteur de l'Université, avoit osé résister à un ordre de Louis XI qui vouloit armer les étudiants pour la défense de Paris, au temps de la guerre dite *du bien public* ; et quoique ce Roi fût lettré, il ne l'étoit pas assez pour pardonner au restaurateur de l'éloquence et de la bonne latinité dans les écoles d'avoir réclamé et maintenu les privilèges de l'Université. Plusieurs années après, Louis XI l'obligea de sortir du Royaume. La Pierre ayant aussi quitté la France, Gering, resté seul, fut plus que jamais soumis à l'influence de la Sorbonne, qui étoit bien éloignée de faire servir ses presses à la propagation des études grecques. Aussi le dicton *græcum est, non legitur*⁴⁸, fut-il pendant de longues années encore en usage dans l'Université, où, selon Ramus, Galand, Lambin⁴⁹ et autres savans du règne de François I^{er}, on connoissoit à peine les noms d'Homère, de Platon,

D'un autre côté, à la page 6 de la même édition des *Annales* de 1834, dans la note sur le *Théocrite* d'Alde Manuce, de 1485, on lit : « Mon admiration pour la savante et illustre famille des Estienne, le respect et la reconnaissance qu'avec tout ami des lettres, j'ai pour ses innombrables travaux, et enfin la partialité dont l'homme le plus droit ne peut guère se défendre pour les personnes et les choses qui tiennent à sa patrie, toutes ces considérations ne peuvent m'empêcher de reconnoître que si les éditions grecques des Estienne *sont, en général, plus élaborées, et souvent plus correctes que celles des Alde*, il n'est pas moins évident que les Estienne arrivèrent lorsque les premiers efforts étoient faits, lorsque le terrain étoit en partie défriché. » Enfin, l'auteur des *Annales* termine sa note mitigative par cette sage observation : « Ce qui ne laisse aucune incertitude, c'est que les deux parties sont éminemment estimables..., et qu'on ne saurait manquer (selon l'expression de La Fontaine) en adjugeant une double palme aux illustres familles qui, pendant le cours du même siècle, furent l'honneur de la typographie Française et Italienne. » S'il m'est permis d'émettre mon sentiment dans cet honorable débat, c'est que la nouvelle note de la page 6 de la troisième édition des *Annales*, exigeoit le sacrifice complet de la phrase d'éloge exclusif, à la page 401 de la même édition de 1834, éloge que l'écrivain judicieux des *Annales* ne pouvoit manquer d'amender après les remarques péremptoires de M. Firmin Didot. Et en ce qui touche l'avantage qu'auraient eu les Estienne de n'imprimer du grec que cinquante ans après les Alde, le lecteur trouvera ci-après expliqué quelle part de mérite on peut attribuer aux Alde pour avoir devancé les Estienne dans ce genre d'impression.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

de Thucydide ; on discouroit beaucoup sur Aristote, mais on ne le lisoit que dans des versions défigurées et barbares. L'Italie étoit déjà bien loin de cette ignorance des lettres grecques ; mais aussi elle n'avoit pas de Sorbonne⁵⁰.

Elle n'avoit pas non plus une littérature indigène, abondante, gracieuse, enjouée et piquante, poétique, morale et historique, qui avoit fait pendant plus de trois siècles les délices de la nation. Aussi les premiers imprimeurs parisiens durent-ils employer d'abord leurs presses à multiplier ces ouvrages si renommés, dont le nombre de manuscrits étoit si restreint, et les exemplaires si chers. C'est ce qu'ils firent avec autant de zèle que de bonheur, car ils procurèrent aux écrivains qui surgirent en foule, l'avantage de pouvoir exploiter d'abord nos propres domaines littéraires, et de les fertiliser ensuite à l'aide des sources pures et fécondes de l'antiquité. Les progrès rapides de la langue et de la littérature française, et sa perfection au XVII^e siècle, qu'aucune autre nation n'a pu atteindre, attestent cet immense service des premiers imprimeurs de Paris, qui laisse loin derrière lui l'honneur de quelques éditions *princeps* grecques et latines de l'Italie. Et ce qui est à remarquer, c'est que l'empressement de nos premiers imprimeurs à mettre au jour notre littérature primitive ne fut pas dirigé ou excité par la protection et la faveur des Rois ou des grands seigneurs ; ce fut l'instinct, le goût et l'intelligence des lecteurs, qui donnèrent cette impulsion aux presses¹. Dès 1475, Pierre Caron, Pasquier Bonhomme⁵¹, Antoine Vérard⁵², Michel Lenoir, Jean Tréperel, et d'autres, imprimoient par centaine d'ouvrages, les anciens romans de chevalerie, les vieilles chroniques françaises, nos historiens et nos poètes des siècles antérieurs.

Cependant l'imprimerie parisienne ne faisoit pas défaut au service des lettres latines. Les livres de religion et de doctrine surtout, en même temps que les ouvrages d'enseignement, occupoient un grand nombre de presses. Jodocus Badius Assensius⁵³, qui avoit étudié les langues grecque et latine à Ferrare, et qui les avoit professées en France, avant de venir à Paris, en 1498, composoit et imprimoit des commentaires sur presque tous les auteurs latins. Mais les éditions grecques se multiploient en Italie, et pénétrant bientôt en

I. Le jeune duc de Valois, depuis François I^{er}, étoit surtout épris delà lecture des romans de chevalerie.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Essib (É. Guichard)

France, elles y excitèrent le goût des études grecques, qui se montra d'autant plus vif, qu'il était plus comprimé. Le prix de ces éditions transalpines, modéré dans le pays, devenoit d'ailleurs très élevé en France, par l'industrie du commerce^I. Le moment étoit donc venu d'exploiter cette nouvelle branche de littérature ; et en 1507, Gilles Gourmont⁵⁴ commença à imprimer, en grec, les ouvrages que réclamoient les premiers besoins de l'instruction, comme l'avoit fait à Venise Alde l'ancien.

Gourmont fut soutenu dans cette entreprise hardie, par le zèle, le désintéressement et le courage d'un professeur de l'université, François Tissard, natif d'Amboise (*Franciscus Tissereus, Ambacæus*)^{II 55}. Il falloit en effet une certaine force de caractère pour braver aussi ouvertement que le fit cet honorable professeur le blâme et l'animadversion du clergé, quand on voit, plus de quarante ans encore après, que les théologiens traitaient d'hérétiques ceux qui savoient un peu de grec. Conrad d'Heresbach⁵⁶, homme droit, bon catholique et de mœurs paisibles, rapporte qu'il entendit un moine prononcer

I. *Hactenus magna fuerat penuria, et grande pretium græcorum librorum, quos e Venetia studiosi cæmere volebant.* (Maittaire, *Ann. typog.*, tomi 2^{di} pars prior, p. 95.)

II. Tissard, qui avoit passé trois ans en Italie pour se perfectionner dans l'étude des langues, « *affirmabat, apud Italos id in dedecus Parisiensi Academiæ verti, quod ei græcæ deessent litteræ.* » (Maittaire, *Annales typog.*, ut supra.)

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

ces paroles en chaire¹ : « On a trouvé une nouvelle langue que l'on appelle *grecque* ; il faut s'en garantir avec soin ; car cette langue enfante toutes les hérésies ; quant à la langue hébraïque, tous ceux qui l'apprennent deviennent Juifs aussitôt. » Tissard ne compromettrait donc pas seulement sa fortune,

I. Cité par Gaillard, *Histoire de François I^{er}*, tom. IV, pag. 177, édition de 1819. Conrad d'Herzbach, qui étoit très versé dans les langues grecque et hébraïque, présente un de ces nombreux exemples du désordre qui a régné dans la rédaction de la *Biographie universelle*. Son article s'y trouve deux fois : d'abord dans le tome IX, sous le nom de CONRAD, né à Herzbach, dans le duché de Clèves, le 1 août 1496, mort à Wesel, le 14 octobre 1576 ; et dans le tome XX, sous le nom de HERESBACH (Conrad), né en 1508, à Herzbach, dans le duché de Clèves, mort à Lorinsaulen, le 14 octobre 1576, âgé de soixante-sept ans. Les deux articles sont cependant rédigés par le même écrivain, et quoiqu'ils soient identiques quant au personnage, ils diffèrent par des détails contradictoires. Mais Conrad d'Herzbach, que l'on a souvent cité pour la singulière apostrophe à la langue grecque, qu'il rapporte avoir entendue d'un prédicateur, est devenu le sujet d'une méprise, déjà reproduite plusieurs fois, et qui se reproduira sans doute long-temps encore dans les livres. Comme cette méprise porte sur un fait qui se rattache à l'époque de la renaissance des lettres, il ne sera pas hors de propos de la signaler ici, et de montrer par-là comment, de nos jours, on en agit avec ces pauvres lettres. — Dans le *Poème de la Typographie*, par M. L. Pelletier (Genève, 1832, in-8^o, pages 56 et 57), on lit une citation de laquelle il résulterait que « Conrad lui-même, le moine d'Herzbach, aurait prononcé, devant un auditoire, un anathème contre la langue grecque, et que c'étoit l'instinct d'un clergé fanatique qui lui faisoit proscrire l'étude des lettres anciennes. » M. Pelletier indique sa citation comme prise à la *Revue britannique*, n^o 46, p. 254-255, et la *Revue* renvoie à son tour au *Quarterly Review*, dans lequel se trouve, en effet, à l'article qui a pour titre, *State and prospects of the country* (t. XXXIX, p. 477, avril 1829), cette subversion historique, qui paraît avoir pour auteur M. Southey, le poète lauréat. Quoi qu'il en soit, cette erreur est d'autant plus grave, que Conrad d'Herzbach n'étoit pas moine, mais conseiller intime du duc de Clèves, emploi qu'il exerça pendant plus de trente ans ; que, loin de vouloir proscrire l'étude des langues anciennes, il fut un des savans du XVI^e siècle qui montrèrent le plus de zèle pour en répandre le goût et la connoissance ; que c'est lui qui rapporte ce fait d'un moine qui déclamoit en chaire contre le grec, et déplore l'aveuglement du clergé ; enfin, c'est qu'il a écrit spécialement une apologie des lettres grecques : *De laudibus græcarum litterarum*. Ajoutez qu'il fut lié d'amitié avec Érasme et Mélancton. Voilà donc comment l'imprimerie fait et défait les réputations ! Quand on considère la multitude d'erreurs que les livres enfantent chaque jour sur les hommes et les choses, on peut justement s'effrayer de l'étrange confusion dans laquelle se trouvera toute la littérature d'ici à quelques siècles ; et très probablement la vérité historique et littéraire sera-t-elle plus difficile à établir qu'avant la découverte de l'imprimerie.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

dont il aidait son imprimeur ; il s'exposait encore à de violentes persécutions en publiant, en 1507, un *Alphabetum græcum*, accompagné de divers traités d'auteurs grecs¹ ; une *Grammaire grecque*⁵⁸ de Chrysoloras⁵⁹, déjà imprimée en Italie depuis près de vingt-cinq ans ; et en 1508, la première *Grammaire hébraïque*⁶⁰, composée par Tissard lui-même, celui de tous les auteurs qui ait le plus heureusement peut-être avisé une Dédicace ; car il l'adressa au duc de Valois, depuis François I^{er}, qui n'avait alors que quatorze ans ; et cette nouveauté d'une *Grammaire hébraïque*, qui fit grand bruit alors, fut remarquée comme un premier signe d'alliance du jeune prince avec les lettres.

C'était sous Louis XII⁶¹ que ce généreux et digne professeur donnoit cette nouvelle impulsion à l'imprimerie de Paris, et répandoit des semences qui

I. Les premières éditions grecques de Gourmont portent en souscription : *Operoso huic opusculo extremam imposuit manum Ægidius Gourmontius, integerrimus ac fidelissimus primus, duce Francisco Tissereo Ambacæo, græcarum litterarum Parisiis impressor. Anno Domini...* Au frontispice il mettait : *Venales reperiuntur in vico Sancti Joannis Lateranensis, e regione Cameracensis collegii, apud Ægidium Gourmont diligentissimum et fidelissimum.* Ces expressions *integerrimus ac fidelissimus impressor* sont remarquables. Elles ne doivent pas être prises pour un éloge malséant que se serait donné l'imprimeur ; mais il lui importait beaucoup que ses éditions grecques, dès le début, ne fussent pas suspectées d'infidélité ou d'incorrection, comme on le reprochoit à certaines éditions d'Italie et des Alde mêmes, ce qui auroit parfaitement servi les intentions malveillantes des ennemis de la littérature grecque. Gourmont étoit savant dans les langues grecque et latine. Il pouvoit dire qu'il mettoit la dernière main à ses éditions, c'est-à-dire qu'il en corrigeoit les épreuves, après la révision de Tissard, qui avoit préparé et fourni les textes. Gourmont avoit mis pour insigne à ses livres trois couronnes, avec cette devise, qui restera pleine de sens et de vérité dans tous les temps :

*Tost ou-tard, près ou loing,
A le fort du foible besoing.*

Un autre imprimeur du même temps, Philippe Pigouchet⁵⁷, annonçoit sur ses livres qu'ils étoient imprimés *charactere nitidissimo et jucundissimo*. C'est cette émulation pour le bien et pour le beau qui a donné tant de relief à la typographie parisienne au XVI^e siècle. *Quantum mutata... !*

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

dévoient être un jour si productives^I. Tout se préparait d'ailleurs pour faire triompher la liberté des lettres contre cette puissance formidable, retranchée dans la chaire, dans les monastères et les cloîtres, et qui les y avoit si longtemps retenues captives. Elle jugeoit bien que sa domination étoit prête à tomber, et elle tentait des efforts désespérés pour en retarder la chute ; mais la presse étoit debout ; et François I^{er} monta sur le trône le 1^{er} janvier 1515.

Dès lors on vit ce jeune monarque « entouré de savans et occupé du progrès des lettres ; mais ce qui le distingue de tant de protecteurs plus zélés qu'éclairés, c'est le choix qu'à vingt ans il savoit faire de ces savans, le parti qu'il savoit en tirer, l'art qu'il avoit de les rendre utiles^{II}. » Cependant il n'en resta pas moins dominé par une passion que les lectures favorites de son jeune âge avoient aisément excitée dans un cœur ardent, brave et généreux. « François I^{er}, dit un historien sévère, mais judicieux et impartial, puisa

I. Un Italien, Jérôme Aleandre⁶², qui, à l'âge de vingt-quatre ans, passoit pour l'un des plus savans et des plus habiles professeurs de son temps, fut appelé en France par Louis XII, en 1508, pour enseigner les lettres grecques et latines dans l'Université de Paris. Il dut à ses succès dans cet enseignement la dignité de recteur, qu'il obtint le 23 mars 1513, malgré sa qualité d'étranger. En 1538, le pape Paul III le créa cardinal. Il avoit, en 1512, publié un *Lexicon græcolatinum*, in-fol., qui fut aussi imprimé par Gilles Gourmont ; et l'on conçoit toutes les difficultés qu'il dut rencontrer, comme il le dit dans son Épître au lecteur, pour faire exécuter l'impression d'un pareil livre. On rapporte que ce Dictionnaire grec, recueilli et rédigé par plusieurs élèves d'Aleandre, fut imprimé à leurs frais communs. Les goûts et les occupations de la jeunesse ont bien changé de nature depuis cette époque, et l'on ne voit aujourd'hui de souscriptions et d'associations que pour des œuvres qui sont bien loin d'être littéraires.

II. *Histoire de François I^{er}*, par Gaillard, tom. IV, pag. 148 ; édit. de 18

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

presque sa seule instruction dans les Romans de Chevalerie^I. Il se forma sur les héros de la Table ronde et du palais de Charlemagne, non sur ceux de l'histoire; il voulut briller comme un Amadis⁶⁴, plutôt que comme un souverain^{II}. »

Ce fut l'Italie que le jeune roi choisit pour le champ de ses exploits. François I^{er} savait que cette contrée était plus civilisée que le reste de l'Europe, et qu'elle étoit regardée comme la dispensatrice de la gloire; c'est ce qui le détermina « à tourner toujours ses armes de ce côté⁶⁵. » Tel est le mobile que l'auteur de l'*Histoire des Français*^{III} prête aux guerres de François I^{er}; mais la France et l'Italie payèrent chèrement cette poursuite d'une gloire rivale. Quoi qu'il en soit, François I^{er} sut mettre à profit, dans l'intérêt des lettres et des arts, les succès de ses premières armes. Il est possible que son entrevue avec Léon X, à Bologne, dès le 10 décembre 1515, n'ait pas été sans influence pour le porter à une autre conquête, celle du titre de *protecteur des lettres*, qu'il affectionna surtout dans la suite. Il accueillit un grand nombre de savans et d'artistes proscrits ou réfugiés d'Italie; il leur donna des em-

I. Un autre historien donne une idée différente de l'instruction de François I^{er} : Il fut élevé, dit-il, au collège de Navarre, et fit assez de progrès dans les lettres pour les aimer toute sa vie. Il apprit peu de latin, mais la réflexion lui fit sentir l'utilité des langues; aussi en favorisa-t-il toujours l'étude, comme la base de toute littérature. (Gaillard, *Histoire de François I^{er}*, t. IV, pag. 148.) — Pierre Du Châtel⁶³, évêque d'Orléans, et grand-aumônier de France, prononça l'oraison funèbre de François I^{er}, dans Notre-Dame, le jour même des funérailles, le 23 mai 1547, devant une nombreuse assemblée, composée des plus éminens personnages du royaume. Voici comment il parle de l'instruction et des connaissances de François I^{er}; et il n'est pas permis de croire, qu'en présence d'un auditoire qui avoit parfaitement connu le Roi, l'orateur ait outrepassé la vérité autant qu'on pourrait le supposer d'après la force de l'éloge. « Son estude et sa volonté de sçavoir estait telle, que dès le commencement de son jeune âge, il n'a jamais cessé de faire lire devant luy les livres sacrez, les histoyres, faire translater, faire disputer continuellement à sa table, en beuvant et mangeant, à son lever, à son coucher, des plus intérieures choses et plus difficiles de l'érudition grecque, latine et hébraïque, et en tous genres et espèces d'autheurs et de lettres tant sacrées que profanes : la mémoire si retenante, que je croy certainement, qu'en ce monde n'en y ait telle pour le présent, dont est venu le sçavoir inestimable duquel estait plein. »

II. *Histoire des Français*, par M. Simonde de Sismondi, tom. XVI, pag.3.

III. *Ibid.*, tome XVI, pag. 353.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

plais, des travaux ou des pensions. S'il ne put réussir à attirer Érasme à sa cour, malgré de longues négociations, appuyées des offres les plus brillantes, il ne laissa pas échapper l'occasion d'attacher à la France une célébrité littéraire qui rivalisoit avec celle du savant hollandais. Jules César Scaliger⁶⁶ reçut des lettres de naturalité^I, et pendant trente ans de travaux et de débats littéraires, cet Italien répandit et excita dans sa nouvelle patrie le feu des études, que son fils Joseph⁶⁸, non moins actif et laborieux, entretenit après lui avec la même ardeur et les mêmes succès. Tous les Français distingués par leur érudition obtenoient des faveurs, devenoient les familiers du Roi, et formoient son cortège ordinaire. Estienne Poncher⁶⁹, Guillaume Cop⁷⁰, Pierre Du Châtel, Guillaume Pelissier, Jacques Colin, les trois Du Bellay, Pierre Danes⁷¹, Guillaume Budé⁷², et d'autres encore, s'asseyoient à sa table, et composoient son conseil des lettres. Budé, le plus zélé, le plus persévérant parmi tant d'hommes dévoués à l'avancement des études, ne cessoit de solliciter François I^{er} d'accomplir le projet qu'il avoit conçu lui-même de fonder un collège royal^{II}. Le plan en fut enfin arrêté : en 1530, le Roi nomma les pro-

I. Les lettres données par François I^{er} à Scaliger diffèrent très peu dans la forme et le style de celles qui avoient été délivrées cinquante-quatre ans auparavant par Louis XI aux trois premiers imprimeurs de Paris. Comme les lettres de François I^{er} sont insérées en entier dans le *Dictionn. hist. de Bayle*⁶⁷, sous l'article **VÉRONE**, je n'en rapporterai que le préambule.

« FRANÇOIS, etc. Sçavoir faisons, etc. Nous avoir receu l'amble supplication de nostre chier et bien-amé Julius Cæsar de l'Escalle de Bordoms, docteur en médecine, natif de la ville de Vérone en Italie, contenant que depuis quatre ans en çà ou environ, il s'est retiré en cestuy nostre royaume, en la ville d'Agen en Agenois, en intention et totale résolution d'y finer le reste de ses jours, en laquelle ville et ez environs ledit suppliant a acquis une maison et plusieurs autres biens. Mais parce qu'il est estranger, et non natif de nostre dit royaume, il doute que es biens qu'il y peult avoir acquis et espère acquérir, ensemble en ceulx qui par ses parens ou autres luy pourraient advenir ou escheoir cy-après, nos officiers et aultres prétendans iceulx biens à nous appartenir par droict d'aubaine ou aultrement, luy vouldissent donner quelque trouble ou empeschement, s'il n'estait par nous habilité et dispensé quant à ce, en nous umblement requérant luy impartir sur ce nos grâce n et libéralité. Pourquoi, Nous, ces choses considérées, etc. »

II. Dans l'Épître au Roi des *Commentarii linguæ græcæ*, Budé dit : « Ce projet, qui doit éterniser la mémoire de votre règne, c'est vous, Sire, qui l'avez conçu ; aucun de nous ne peut réclamer l'honneur de vous l'avoir suggéré. »

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

fesseurs, et leur assigna des traitemens. Ils commencèrent dès lors à donner des leçons gratuites ; mais les bâtimens du collège ne furent pas même commencés de tout le règne¹. Deux chaires seulement furent d'abord pourvues de professeurs, celles de grec et d'hébreu. Pour le latin, la chaire fut laissée vacante jusqu'en 1534, afin que les leçons de l'Université, qui coûtaient cher aux étudiants, ne fussent pas tout à coup désertées. Car l'orgueil universitaire eut beaucoup à souffrir de cet enseignement rival, et de la renommée des professeurs royaux, qui attiroit un, grand concours d'auditeurs. Toutefois cette concurrence eut des effets salutaires, et tout le corps enseignant,

I. François I^{er} n'en est pas moins regardé, et avec raison, comme le fondateur du Collège royal, parce que cette institution est son ouvrage : il l'avoit conçue, et mise en activité : les murs ne sont pour rien dans la pensée créatrice d'une institution. Les professeurs royaux donnoient des leçons publiques dans les divers collèges de l'Université ; ce ne fut que sous Louis XIII⁷³, en 1610, que l'on commença les constructions du Collège royal, aujourd'hui Collège de France. Au reste, comme certains écrivains se sont évertués, dans ces derniers temps, non pas seulement à ternir, mais à outrager la mémoire de François I^{er}, surtout en ce qui touche son titre de *Père et Protecteur des Lettres*, il me semble convenable de restituer à ce prince tous ses droits à la reconnaissance publique, chaque fois que l'occasion peut s'en présenter. C'est dans cette vue que je citerai ici un considérant de Lettres-patentes de Charles IX⁷⁴, qui se rapportent à l'institution du *Collège royal*. L'éloge donné par un roi à son prédécesseur, vingt ans après sa mort, ne peut être suspect d'adulation, et l'on doit croire que cet éloge n'est que l'expression bien réelle de l'opinion publique, et d'un sentiment de gratitude générale pour le prince qui en est l'objet. Voici ce considérant : « Le feu roy François, nostre très honoré Seigneur et ayeul, *ayma tant en son vivant les lettres*, qu'il voulût qu'en l'Université de Paris y eust des professeurs à ses gages a en toutes langues et sciences. Ce qui succéda si heureusement, que les plus doctes personnages de l'Europe ont esté appelez à ladite profession, et fait un si grand fruit, *qu'il est sorty un nombre infini de gens doctes, qui par tout le monde ont tesmoigné la grandeur de nostre ayeul*. Ce qui a esté continué par feu nostre très honoré Seigneur et Père, et nous avions un même désir et volonté : et vacant une place de professeur aux mathématiques, nous aurions donné ladite place à un qu'on nous avoit dit estre suffisant et capable : mais nostre bien-aimé maistre Pierre de la Ramée, doyen de nos professeurs, voyant que contre nostre désir, celui que nous avons pourveu de ladite place estait incogneu, et son érudition cachée, et que voulant faire quelques leçons, il se serait monstre ridicule : en aurait présentée requête à nostre cour de Parlement, faisant entendre la surprinse dommageable à toute la République, afin que celui qui se disoit pourveu fust examiné, ce que par ladite cour aurait esté ordonné : que nous aurions trouvé bon et raisonnable. » Ce professeur intrus se nommoit Dampestre⁷⁵ ; il résigna.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

après quelques vifs débats, n'eut plus d'émulation que pour le bien général des études.

De leur côté les imprimeurs de Paris, membres et officiers de l'Université, et alors bien dignes de l'être par leurs connoissances, leur habileté et leur zèle, montrèrent une louable activité, dans le mouvement général qui se manifestoit en faveur des lettres et de l'instruction ; nulle part il ne s'imprimoit un plus grand nombre de livres latins, avec autant d'élégance et de correction ; mais la typographie grecque restait toujours en arrière ; et sa coopération était regardée comme indispensable pour que les leçons des professeurs royaux ne fussent pas stériles. Le conseil littéraire du Roi lui signala ce qui manquait encore pour compléter l'œuvre du collège des trois langues, comme on le nommoit alors⁷⁶ ; et François I^{er} donna des Lettres-patentes datées du 17 janvier 1538 (v. s.), par lesquelles il institua le PREMIER imprimeur royal pour le grec, qui fut CONRAD NÉOBAR, et non pas Robert Estienne⁷⁷, comme beaucoup d'auteurs l'ont avancé^I.

Voici ce document remarquable, dont aucun historien de l'imprimerie de Paris n'a fait encore usage^{II}.

FRANC. Dei grat. rex Franco-
rum, Gallicæ reipublicæ, Salutem :
Universis et singulis liquido constare

« FRANÇOIS, par la grâce de
Dieu, roi des Français, à la Répu-
blique (des lettres) française, Salut :

Les lettres-patentes
de François I^{er} à
Conrad Neobar (17
janvier 1538)

I. Parmi le très petit nombre de ceux dont le nom fait autorité, je ne citerai que M. Firmin Didot. Dans son Discours prononcé le 19 mai 1829 à la Chambre des Députés, et réimprimé in 8^o, notre excellent typographe dit « que Robert Estienne fut le *premier* imprimeur royal, et qu'à sa prière François I^{er} ordonna qu'il fût gravé des caractères grecs. » L'ordonnance même que je rapporte démontre que ces deux assertions ne peuvent s'appliquer à Robert Estienne.

II. Quelques unes des dispositrons de ces Lettres-patentes sont rapportées dans le *Catalogue de la Bibliothèque d'un Amateur*, tome I, page 45, où l'auteur ajoute : « Cette pièce, dont un exemplaire (imprimé par Néobar lui-même) est dans la Bibliothèque Mazarine, sous le n^o 16029, et qui paroît avoir été inconnue à La Caille et à Maittaire, mériterait d'être réimprimée. » C'est avec une vive satisfaction que j'ai profité du renseignement donné par cette note, car ces Lettres-patentes sont en effet d'un grand intérêt historique et littéraire. Elles contrediront encore passablement les détracteurs de François I^{er} ; c'était un motif de plus pour me déterminer à les publier séparément.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

volumus, nihil perinde nobis in votis esse, aut unquam fuisse, atque cum bonas literas præcipua quadam benevolentia complecti, tum juvenilibus studiis pro virili nostra recte consulere.

Nam his probe constitutis, arbitramur non defuturos in regno nostro, qui et religionem sincere doceant, et leges in foro non tam privata libidine quam æquitate publica metiantur : ac denique in Reipub. gubernaculis ita versentur, ut et nobis sint ornamenta, et communem salutem privato emolumento præferant.

Hæc enim omnia, rectis studiis prope solis accepta ferri debent. Quare postquam haud ita pridem salaria viris aliquot literatis benigne decrevimus, qui juventutem linguarum juxta ac rerum cognitione imbuant, moribusque probatis, quoad liceat, forment.

Nous voulons qu'il soit notoire à tous et à chacun que notre désir le plus cher est, et a toujours été, d'accorder aux bonnes lettres notre appui et notre bienveillance spéciale, et de faire tous nos efforts pour procurer dejsolides études à la jeunesse.

Nous sommes persuadé que ces bonnes études produiront dans notre royaume des théologiens qui enseigneront les saines doctrines de la religio ; des magistrats qui exerceront la justice, non avec passion, mais dans un sentiment d'équité publique ; enfin des administrateurs habiles, le lustre de l'état, qui sauront sacrifier leur intérêt privé à l'amour du bien public.

Tels sont en effet les avantages que l'on est en droit d'attendre des bonnes études presque seules. C'est pourquoi nous avons, il n'y a pas longtemps, libéralement assigné des traitements à des savans distingués^I, pour enseigner à la jeunesse les langues et les sciences, et la former à la pratique non moins précieuse des bonnes moeurs.

I. Les professeurs du Collège royal, aujourd'hui Collège de France, furent nommés par François I^{er} au commencement de l'année 1530. Ce collège ne fut d'abord destiné qu'à l'enseignement de l'hébreu, du grec et du latin, ce qui le fit nommer aussi *Collège des trois langues*. Quelques années après, le Roi nomma trois autres professeurs de mathématiques, de philosophie grecque et de médecine ; mais aucun d'eux n'exerça du vivant de François I^{er}, les plans des bâtimens arrêtés dès 1530, n'ayant point été exécutés faute de fonds. Il y a aujourd'hui vingt-sept professeurs attachés au Collège de France.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

Unum etiam nunc superesse animadvertimus, ad rem literariam provehendam non minus necessarium quam publice docendi provinciam : nimirum ut quispiam diligeretur, qui nostris auspiciis atque hortatu, græcam typographiam ex professo susciperet, ac in nostri regni juventutis usum græcos codices emendate excuderet.

Nam a viris literatis accepimus, ut e fontibus rivulos, ita e groecis scriptoribus, artes, historiarum cognitionem, morum integritatem, recte vivendi præcepta, ac omnem prope humanitatem ad nos derivari.

Porro id quoque didicimus, græcam typographiam tum vernacula, tum latina multo difficiliorē ; ac denique eiusmodi esse provinciam quam nemo rite administret, nisi et græcanicæ linguæ gnarus, et cum primis vigilans, et facultatibus denique non vulgariter instructus ; ac neminem fere inter nostri regni typographos esse, qui hæc omnia præstare possit, dico græci sermonis cognitionem, sedulam diligentiam, et facultatum copiam : sed in his opes, in illis eruditionem, in aliis aliud desiderari ; nam qui literis pariter ac facultatibus instructi sunt, hos quidvis vitæ institutum persequi malle, quam

Mais nous avons considéré qu'il manquoit encore, pour hâter les progrès de la littérature, une chose aussi nécessaire que l'enseignement public, savoir, qu'une personne capable fût spécialement chargée de la typographie grecque, sous nos auspices et avec nos encouragemens, pour imprimer correctement des auteurs grecs à l'usage de la jeunesse de notre royaume.

En effet des hommes distingués dans les lettres nous ont représenté que les arts, l'histoire, la morale, la philosophie et presque toutes les autres connoissances, découlent des écrivains grecs, comme les ruisseaux de leurs sources. Nous savons également que le grec étant plus difficile à imprimer que le français et le latin, il est indispensable, pour diriger avec succès un établissement typographique de ce genre, que l'on soit versé dans la langue grecque, extrêmement soigneux, et pourvu d'une grande aisance : qu'il n'existe peut-être pas une seule personne parmi les typographes de notre royaume, qui réunisse tous ces avantages : nous voulons dire, la connoissance de la langue grecque, une soigneuse activité et de grandes ressources ; mais que chez ceux-ci c'est la fortune qui manque, chez ceux-là le savoir, ou

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

rem typographicam, occupatissimam illam vivendi rationem suscipere.

Quapropter viris aliquot eruditibus, quorum vel convictu, vel alioqui consuetudine familiariter utimur, id muneris demandavimus, ut nobis quempiam invenirent, cum rei typographiæ studiosum, tum eruditione pariter ac sedulitate comprobatum, qui nostra benignitate adjutus, græce excudendi provinciam obiret.

Nam hac quoque in parte vel duplici nomine studiis opem ferendam duximus : partim, ut quando a Deo optimo maximo regnum accepimus, opibus cæterisque rebus ad vitæ commoditatem necessariis, abunde infstructum ; in constituendis studiis, fovendis viris literatis, ac omni denique humanitate complectenda, exteris nationibus nihil concedamus : partim vero, ut et studiosa juvenus, ubi nostram erga se benevolentiam intellexerit, justumque eruditioni honorent a nobis haberi, alacriori animo discendis literis percipiendisque disciplinis invigilet : et viri boni, nostro provocati exemplo, juvenilibus studiis formandis constituendisque, magis sedulam impendant operam.

telle autre condition chez d'autres encore. Car les hommes qui possèdent à la fois instruction et fortune aiment mieux poursuivre toute autre carrière, que de s'adonner à la typographie, qui exige la vie la plus laborieuse.

En conséquence, nous avons chargé plusieurs savans que nous admettons à notre table ou à notre familiarité, de nous désigner un homme plein de zèle pour la typographie, d'une érudition et d'une diligence éprouvées, qui, soutenu de notre libéralité, seroit chargé d'imprimer le grec.

Et nous avons un double motif de servir ainsi les études. D'abord, comme nous tenons de Dieu tout puissant ce royaume, qui est abondamment pourvu de richesses et de toutes les commodités de la vie, nous ne voulons pas qu'il le cède à aucun autre pour la solidité donnée aux études, pour la faveur accordée aux gens de lettres, et pour la variété et l'étendue de l'instruction : ensuite, afin que la jeunesse studieuse connoissant notre bienveillance pour elle, et l'honneur que nous nous plaçons à rendre au savoir, se livre avec plus d'ardeur à l'étude des lettres et des sciences, et que les hommes de mérite, excités par notre exemple, redoublent de zèle et de soins pour for-

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

Dispicientibus itaque nobis, cui nam ea provincia tuto posset demaridari, commodum sese obtulit CONRADUS NEOBARIUS.

Nam cum is publicum aliquod munus ambiret ; quo nostris auspiciis tum ad privatae vitae commoditatem, tum ad Reipub. emolumentum defungeretur : essetque a viris literatis nobisque familiaribus, eruditionis nomine ac industria commendatus : placuit nobis græcam typographiam illi committere, ut nostra fretus liberalitate, græcos codices, omnium artium fontes, in regno nostro, emendate excudat.

Verum ne institutum hoc nostrum reipublicae tranquillitati officiat, vel privatim fraudi sit Neobario typographo nostro, certis id rationibus, quasi formulis quibusdam, terminandum duximus.

Primum itaque nolumus quicquam ex iis, quae nondum typis mandata extant, prelo ab ipso mandari, nedum in lucem emitti, quod professorum, qui nostro stipendio conducti, in Parisina Academia juventutem docent, non prius subierit iudicium :

mer la jeunesse à de bonnes et solides études.

Et comme nous recherchions à quelle personne nous pourrions confier en toute sûreté cette fonction, CONRAD NÉOBAR s'est présenté fort à propos.

Comme il désiroit beaucoup obtenir un emploi public, qui le placât sous notre protection, et qui pût lui procurer des avantages personnels proportionnés à l'importance de son service, d'après les témoignages qui nous ont été rendus de son savoir et de son habileté par des hommes de lettres nos familiers, il nous a plu de lui confier la Typographie grecque, pour imprimer correctement dans notre royaume, soutenu de notre munificence, les manuscrits grecs, sources de toute instruction.

Mais, voulant pourvoir en même temps à l'ordre public, et prévenir toute fraude au préjudice de notre typographe Néobar, nous l'établissons dans son office, sous les clauses et conditions suivantes :

Premièrement, nous entendons que tous les ouvrages qui n'ont pas encore été imprimés ne soient mis sous presse, et encore moins publiés, avant d'avoir été soumis au jugement de nos professeurs de l'Académie de Paris, chargés de l'enseignement de

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

ita ut prophana, politiorum literarum professoribus; sacra, religionis interpretibus satisfecerint. Sic enim fiet, ut tum sacrosanctae religionis sinceritas, a superstitione et hærese : et morum candor ac integritas, a labe et vitiorum contagione vindicetur.

Secundo, in græcis, quae ipse primus in lucem edet, singula exemplaria ex singulis editionibus primis, in nostram bibliothecam inferet : ut, si qua calamitas publica literas inclementius affligerit, hinc liceat posteritati librorum jacturam aliqua ex parte sarcire.

Postremo, librorum quos typis mandabit, epigraphæ adscribet, se nobis esse a græcis excudendis, nostrisque auspiciis græcam typographiam ex professe suscepisse : ut non hoc modo sæculum, sed et posteritas intelligat, quo studio, quaque benevolentia simul rem literariam prosequuti, et ipsa nostro exemplo admonita, idem sibi quoque in constituendis promovendisque studiis faciendum putet.

Cæterum quia hæc provincia, si qua alia, utilitati publicæ cum pri-

la jeunesse : en sorte que l'examen des ouvrages de littérature profane soit confié aux professeurs de belles lettres, et celui des livres de religion à des professeurs de théologie. Par ce moyen la pureté de notre très sainte religion sera préservée de superstition et d'hérésie, et l'intégrité des moeurs mise à l'abri de la souillure et de la contagion des vices.

Secondement, Conrad Néobar déposera dans notre bibliothèque un exemplaire de toutes les premières éditions grecques qu'il mettra au jour le premier, afin que, dans le cas de quelque événement calamiteux aux lettres, la postérité conserve cette ressource pour réparer la perte des livres.

Troisièmement, les livres que Néobar imprimera porteront la mention expresse qu'il est notre Imprimeur pour le grec, et que c'est sous nos auspices qu'il est spécialement chargé de la typographie grecque ; afin que non seulement le siècle présent, mais la postérité apprenne de quel zèle et de quelle, bienveillance nous sommes animé pour les lettres ; et qu'instruite par notre exemple elle se montre disposée comme nous à consolider les études et à contribuer à leurs progrès.

Du reste, comme cet office est plus que tout autre utile à l'état,

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

mis inservit, integrasque hominis, qui eam sedulo administrare volet, operas sibi vindicat, adeo ut temporis nihil ab occupationibus supersit, quod iis studiis possit impendi, quibus ad honores, vel alioqui ad vitæ commoditatem, devenitur; iccirco volumus Conradi Neobarii typographi nostri rationibus vitæque trifariam prospectum.

Primum itaque decernimus ei aureos, quos solares vulgo dicimus, centum in annum salarium : ut et munus susceptum alacrius obeat, et hinc impensas aliquantum sublevet. Deinde volumus eum a vectigalibus esse immunem, cæterisque privilegiis, quibus nos atque majores nostri, clerum adeoque Parisinam Academiam donavimus, perfrui : ut librorum mercimonia commodius exercent, cæteraque omnia facilius comparet, quæ ad rei typographicæ usum spectant.

Postremo typographis pari ter ac bibliopolis vetamus, in regno nostro vel imprimere, vel alibi impressos distrahere libros tum latinis tum græcos, in quinquennio, quos Conradus Neobarius primus typis mandaverit : in biennio, quos ad veterum exemplarium fidem vel sua industria, vel aliorum opera insigniter castigaverit.

comme il exige de l'homme qui veut l'exercer avec zèle des soins si assidus, qu'il ne peut lui rester un seul moment pour des travaux qui pourroient le conduire aux honneurs ou à la fortune, nous avons voulu pourvoir de trois manières aux intérêts et à l'entretien de notre typographe Néobar.

D'abord, nous lui accordons un traitement annuel de cent écus d'or dits au soleil, à titre d'encouragement, et pour l'indemniser en partie de ses dépenses. Nous voulons en outre qu'il soit exempt d'impôts, et qu'il jouisse des autres privilèges dont nous et nos prédécesseurs avons gratifié le clergé et l'Académie de Paris, en sorte qu'il tire un plus grand avantage de l'exploitation des livres, et qu'il acquière plus facilement tout ce qui est nécessaire à un établissement typographique.

Enfin, nous faisons défense tant aux imprimeurs qu'aux libraires d'imprimer dans notre royaume, ou de vendre, pendant l'espace de cinq ans, les livres d'impression étrangère, soit grecs, soit latins, que Conrad Néobar aura publiés le premier; et pendant deux ans, les livres qu'il aura réimprimés plus correctement sur d'anciens manuscrits, soit par ses propres

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

Cui edicto si quis non parebit, is et fisco obnoxius erit, et nostro typographo, quas in lis libris excuderidis fecerit impensas, plene refundet. Mandamus insuper urbis Parisinæ prætori aut vice-prætori, cæterisque omnibus, qui vel in præsentia sunt, vel in posterum erunt nobis a Reipub. gubernaculis, quo et ipsi hunc nostrum typographum, concessis tum immunitatibus tum privilegiis legitime perfrui sinant, et alios, si qui illi vel injurias manus attulerint, vel alioqui abs re negotium exhibuerint, digno supplicio cœrceant. Volumus enim ipsum perbellè munitum adversus tum improborum injurias, tum malevolorum invidias, ut tranquillo ocio suppetente, et vitæ securitate proposita, in susceptam provinciam alacriori animo incumbat.

Hæc ut posteritas rata habeat, chirographo nostro atque sigillo confirmanda duximus. Vale.

Luteciæ, decimo septimo Januarii, anno saltitis millesimo quingen-

soins, soit d'après le travail d'autres savans.

Tout contrevenant aux présentes sera passible d'une amende envers le fisc, et remboursera à notre typographe tous les frais de ses éditions. Mandons en outre au Prévôt de la ville de Paris¹ ou son lieutenant, ainsi qu'à tous autres magistrats actuellement en exercice, ou qui tiendront de nous des charges publiques, de faire jouir pleinement Conrad Néobar, notre typographe, de tous les privilèges et immunités qui lui sont accordés par les présentes; comme aussi d'infliger une peine sévère à quiconque lui apporterait trouble ou empêchement dans l'exercice de son emploi: car nous entendons qu'il soit à l'abri des atteintes des méchants et de la malveillance des envieux; afin que le calme et la sécurité d'une vie paisible lui permette de se livrer avec plus d'ardeur à ses graves occupations.

Et pour qu'il soit ajouté foi pleine et entière, et à toujours, à ce qui est ci-dessus prescrit, nous l'avons revêtu de notre signature, et y avons fait apposer notre sceau. Adieu.

Donné à Paris, le dix-septième jour de janvier, l'an de grâce 1538, et

I. Jean d'Estouteville étoit alors prévôt de Paris.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

tesimo tricesimo octavo, Regni nostri *de notre règne le vingt-cinquième.* »
vicesimo quinto. »

Cet acte royal n'a pas besoin de commentaire. Il est adressé à la postérité pour qu'elle apprenne « de quel zèle et de quelle bienveillance François I^{er} étoit animé pour les lettres. » Cette postérité, aujourd'hui tri-séculaire, a confirmé le titre de *Père et protecteur des lettres*, que ses contemporains lui avoient décerné¹.

I. P.-L. Rœderer⁷⁸ a écrit, sous le titre de *Louis XII et François I^{er}, ou Mémoires pour servir à une nouvelle histoire de leur règne* (2 vol. in 8^o, 1825), la plus affligeante diatribe qui puisse sortir du cerveau malade d'un homme de lettres. Malgré ses tristes et malheureux efforts pour rendre odieuse la mémoire de François I^{er}, cet écrivain ne parviendra jamais à faire changer le titre de *Protecteur* en celui de *Persécuteur des lettres*. Le livre de Rœderer démontre de la manière la plus complète la vérité de cet axiome : « Qui veut trop prouver ne prouve rien. » En rendant François I^{er} responsable des actes de haine et de persécution d'un clergé irrité, orgueilleux, et si puissant alors, qu'il s'attaqua même au Roi, à sa famille et à ses familiers (d'après Rœderer lui-même, pages 69 et 70, tome II), d'un clergé antipathique surtout au progrès des lettres qui le débordoient de toutes parts, l'auteur fait preuve d'un défaut de sens assez fréquent chez les écrivains passionnés qui jugent les hommes d'une époque selon l'esprit et les mœurs du temps où ils vivent. Dans sa mauvaise passion, le délirant Rœderer dit que « François I^{er}, *tyran forcené* des consciences, *proscripteur* de l'imprimerie, oppresseur de l'esprit et de la raison humaine, ne peut être appelé le *Père des lettres* que par la vénalité qui s'acquitte ou qui mendie, ou par les échos qui répètent tous les sons qui les ont frappés (p. 204). » Je ne me trouve, grâce à Dieu, dans aucune de ces situations, mais je suis heureux de pouvoir produire une pièce authentique et ignorée, qui fait bonne justice des déclamations *forcenées* de P.-L. Rœderer. — D'ailleurs toute l'histoire dément ce qu'avancent P.-L. Rœderer, Dulaure et consorts ; il s'agit seulement de ne pas la torturer au gré des plus malignes pensées. Ce fut François I^{er} qui interposa son autorité pour empêcher la Sorbonne, toujours la Sorbonne, de commencer des poursuites contre Érasme, au sujet de son livre des *Colloquia*, dans lequel les moines mendians surtout sont traités selon leurs mérites. Les moines étoient furibonds ; ils ne désignoient Érasme que par le nom de *Bestia erudita*. Un dominicain, Louis Campestre, fit une édition de ces *Colloquia*, l'habilla à sa guise, et y substitua l'éloge des moines, aux critiques d'Érasme ; et le faussaire poussa l'audace jusqu'à condamner, et désigner à l'animadversion publique les éditions des véritables Colloques. L'histoire littéraire offre peu d'exemples d'une contrefaçon aussi téméraire. « Fraude pieuse, dit Érasme ; en faveur de l'intention, je pardonne volontiers à son auteur ! En plaçant ses *Colloques* à côté des miens, il a voulu me faire subir le supplice de Mézence. » (Extrait de la *Revue Britannique*, n^o 2, février 1836, page 254, dans l'excellent article *Erasmus*, tiré du *Fraser's Magazine*.)

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

Mais pourquoi attribuer à un prince qui a tant de droits à la reconnaissance publique, un titre qui ne lui appartient pas, celui de fondateur de l'imprimerie royale ? Où en trouvera-t-on vestige dans ces Lettres-patentes, assurément remplies de vues sages et éclairées, d'excellentes intentions, mais qui ne sont en réalité qu'un privilège en faveur de Conrad Néobar ? Car, dans les temps de bon plaisir, c'étoit une heureuse et innocente prérogative des Rois, d'exercer une grande influence sur les esprits, d'exciter l'émulation par un regard, une parole bienveillante, une visite, ou quelques lignes tracées ou signées de leur main. Les subventions de nos budgets si positifs ne peuvent agir de la même manière sur les arts et les lettres : l'argent les soutient, mais ne les élève pas.

François I^{er} a fait pour Conrad Néobar, imprimeur à défaut de mieux, ce que Léon X a fait pour Alde l'Ancien, et matériellement moins que de riches particuliers tels que les Chigi⁷⁹, les Tissard⁸⁰, les Fugger^I, les Le Jay, les de Brèves, n'ont fait pour d'autres imprimeurs. On comprend que l'honneur d'une fondation soit attribué à un souverain tel que le Pape Pie IV, qui chargea Paul Manuce de former un établissement d'imprimerie dans un local affecté à cette destination, qui en paya tous les frais, qui fournit à toute la dépense des impressions, et lui assigna un honorable traitement ; ou comme l'ont fait encore avec tant de magnificence, Sixte-Quint pour l'imprimerie du Vatican⁸¹, et les Médicis à Rome, pour l'imprimerie Arabe, appelée *Typographia Medicæa*⁸². Mais François I^{er} n'a rien exécuté de semblable. On pourroit s'étonner que ce Roi n'ait pas eu l'idée d'ériger un établissement spécial de typographie à l'instar de ceux d'Italie, dont il vouloit éclipser en tout la gloire littéraire, si l'on ne savoit que le désordre des finances et leur épuisement, suite des guerres et des profusions de tout genre, ne laissoient aucuns fonds pour les plus utiles institutions conçues et désirées par ce monarque éclairé. Le trésor ne pouvoit pas même suffire aux traitemens des professeurs

I. Huldrich Fugger, membre de cette famille de riches négocians d'Augsbourg, qui ont donné un si noble exemple de l'emploi d'une grande fortune, étoit l'ami de Henri II Estienne, et mit à sa disposition des sommes considérables pour qu'il ne ralentît pas ses publications d'auteurs grecs et latins. Pendant neuf ans, de 1558 à 1567, l'imprimeur mit sur le titre de ses éditions : *Excudebat Henricus Stephanus illustris viri Huldrici Fuggeri typographus*. Henri Estienne ne fut pas imprimeur royal.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

royaux, qui ne furent peut-être jamais payés intégralement, si l'on en juge par ce qu'ajouta Sully⁸³ à la réponse de Henri IV⁸⁴ au sujet d'une requête de ces professeurs^I. On trouva donc qu'il était moins dispendieux et moins embarrassant de charger un imprimeur en titre de faire exécuter, sous sa garantie et sa surveillance, par des gens aux gages du Roi, trois caractères grecs, d'une nouvelle forme, jugés nécessaires pour l'honneur et l'avantage de l'Université de Paris ; et voilà ce qui a été décoré du titre d'*Imprimerie royale*^{II}, non dans le principe, il est juste de le dire (car les termes mêmes des Lettres-patentes sont beaucoup plus modestes), mais par une multitude d'écrivains qui ont successivement enchéri sur une dénomination complète-

I. Les professeurs n'étoient pas payés depuis long-temps. Ils présentèrent une requête à Henri IV, en 1599. Le prince leur répondit : « J'aime mieux qu'on diminue de ma dépense, et qu'on m'ôte de ma table pour en payer mes lecteurs. M. de Rosni⁸⁵ les payera. » Le surintendant ajouta, en s'adressant aux professeurs : « Les autres Rois vous ont donné du papier, du parchemin, de la cire ; le Roi vous a donné sa parole, et moi je vous donnerai de l'argent. »

II. C'est ainsi que l'on trouve dans l'*Histoire de François I^{er}* par Gaillard, que les Estienne « sont célèbres par la direction de l'imprimerie royale qui leur fut confiée, » et cette phrase plus singulière encore, « François I^{er} est regardé comme le fondateur de l'imprimerie royale ; elle fut négligée par ses successeurs, jusqu'à ce qu'elle fût rétablie par le cardinal de Richelieu⁸⁶. » Ainsi, par un étrange abus de mots, voilà une succession de Rois, accusée d'avoir négligé un établissement dont assurément aucun n'avoit soupçonné l'existence. On lit encore dans un *Dictionnaire raisonné de Bibliologie*, que François I^{er} donna l'imprimerie royale à Robert Estienne, et qu'Adrien Turnèbe⁸⁷ fut quelque temps directeur de l'imprimerie royale. Dans le tome III, Supplément de cet ouvrage, page 169, l'auteur va beaucoup plus loin en disant à l'article *Imprimerie du Louvre* : « Cette imprimerie avoit été fondée, dès 1531, par François I^{er}, qui en confia d'abord la direction à Robert Estienne. » Ici la date de 1531 est une erreur complète ajoutée à celle du fait principal, puisque ce ne fut qu'en 1538 que François I^{er} nomma un imprimeur royal pour le grec, et que les premiers grecs de Garamont⁸⁸ ne parurent pour la première fois qu'en 1540. On a été jusqu'à dire que cette imprimerie royale imaginaire possédoit des caractères d'argent ; il eût été beaucoup moins absurde de dire que les Estienne, qui les employoient, avoient des presses d'or. Les anciens auteurs qui ont écrit sur l'imprimerie, soit en latin soit en français, ne désignent les imprimeurs en titre que, sous les noms d'*Imprimeurs royaux pour le grec*, *Gardes des poinçons et caractères du Roi*. Ils disent *typi regii*, *characteres regii*, *typographus regius* ; il n'est nullement question d'*imprimerie royale* : Bayle⁸⁹ parle des impressions royales sous François I^{er}, et non d'*imprimerie royale*, parce que Bayle étoit assez souvent judicieux.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

ment faussée de nos jours, comme tant d'autres de plus grave importance¹.

I. Le titre de fondateur de l'imprimerie royale, attribué à François I^{er} sur les médailles mêmes à l'usage de cette imprimerie, n'a pas peu contribué sans doute à maintenir les écrivains dans l'erreur. Mais comme l'inscription de ces médailles a été souvent revue et corrigée, diminuée ou augmentée, selon les fluctuations politiques, il est possible qu'elle subisse encore une modification qui seroit plus conforme à la vérité historique.

Une médaille à l'effigie de Louis XVIII⁹⁰ porte en légende : LVDOVICVS . XVIII . REX . FRANC . ET . NAV . ; en exergue : TYPOGRAPHIA RESTITVTA MDCCCXXIII. Au revers :

A
FRANCISCO I
CONDITA MDXXXIX
LVDOVICO XIII
IN ÆDIBVS REGIIS
COLLOCATA MDCXL
LVDOVICO MAGNO
ILLUSTRATA
MDCXC.

Le mot *condita* est assurément impropre : pour être moins inexact, il faudroit mettre, tout au plus, *incepta*⁹¹. L'expression *condita in ædibus regis* seroit aussi plus vraie et plus juste par rapport à Louis XIII. Quant au mot *illustrata*, il se rattache à l'époque où Louis XIV⁹² augmenta le fonds de l'imprimerie royale, en y faisant déposer tous les poinçons et les matrices qui étoient conservés dans la Bibliothèque du Roi.

La date de 1823 et le mot *restituta* de l'exergue sont commémoratifs de l'ordonnance du 13 juillet 1823. Cette ordonnance rapportait celle du 12 janvier 1820, qui avoit supprimé le privilège général concédé à l'imprimerie royale d'exécuter toutes les impressions au compte de l'État, et qui rendoit loisible aux ministres et aux chefs d'administration de traiter avec tout imprimeur du commerce ou de s'adresser à l'imprimerie royale. Rien n'étoit plus équitable que cette ordonnance; elle fut annulée sur le rapport du Garde des sceaux, et l'administration de l'imprimerie royale triomphante, fit une correction à sa médaille pour éterniser le souvenir d'un acte d'iniquité. Mais le Garde des sceaux de 1825, de 1826 et de 1830 a payé bien chèrement les préjudices qu'il a causés à l'imprimerie de Paris, et les erreurs d'un faux jugement.

Une autre édition de la médaille a été donnée depuis la révolution de 1830, avec cette nouvelle rédaction :

En légende : LVDOV . PHILIPPVS . FRANCORVM . REX; en exergue : TYPOGRAPHIA REGIA INSTAVRATA MDCCCXXXI. Au revers :

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

Il n'y eut en effet d'autres types gravés par ordre du Roi^I que ces trois caractères grecs sur différens corps, d'après les modèles d'Ange Vergèce. Cet Hellène, qui étoit attaché au Collège royal en qualité d'*écrivain du Roi en lettres grecques*, aux appointemens de 450 livres tournois, comme ceux des professeurs, dut exécuter ces modèles sans autre rétribution. Quant à Néobar, il devoit, aux termes de l'ordonnance, monter à ses frais et dépens une imprimerie particulière, spécialement pourvue de caractères grecs, moyennant *un traitement annuel de cent écus d'or*, et un privilège de deux et cinq ans pour ses éditions grecques, pour l'indemniser d'*une partie* de ses dépenses. L'exécution des poinçons grecs fut confiée à Garamont, le plus habile graveur

A
FRANCISCO I
CONDITAM MDXXXIX
LVDOVICVS XIII
IN ÆD. REG. COLLOCAVIT
LVDOVICVS XIV
SVMPT. REG. INSTRVXIT
TANDEM. NAPOLEO
NOV. INCREM. AVCTAM
PVB. ET LITT. VTILIT.
DESTINAVIT.
MDCCCIX.

On voit combien le style numismatique est ductile, et comme l'administration de l'imprimerie royale sait allier des noms, des gloires et des souvenirs si divers. Nous croyons que cette dernière rédaction est encore susceptible d'amendement, et nous proposons, en ces termes, ou autres au choix délicat de MM. de l'imprimerie royale : AD PRIST. CONST. REVOCATAM ÆQVO JVDIC. LUDOV. PHILIPPI I.

I. « On a écrit que François I^{er} avoit contribué à la gravure des caractères hébreux ; mais outre, que Robert Estienne, dans son *Alphabetum hebraicum*, publié en 1550, n'en dit rien, et ne les appelle pas *characteres regii*, comme les grecs de Garamont, c'est qu'ils auroient été remis, ainsi que ces derniers, à la Chambre des Comptes. » (*Essai hist. sur la Typog. orientale et grecque de l'Imprimerie royale*, par de Guignes, 1787, in-4^o, p. 47.)

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

et fondateur de son temps^I, sous la surveillance de Néobar, assisté lui-même des conseils d'un professeur royal de grec, qui étoit sans doute Jacques Tussan ou Toussain (Tusanus)⁹³, beau-père de Néobar. En 1540 parut le premier volume^{II} imprimé avec les nouveaux types grecs royaux, qui surpassoient en correction et en élégance tous ceux alors en usage, et qui n'ont rien perdu de leur supériorité depuis trois siècles. Néobar ne jouit pas long-temps du succès de ses efforts. Il mourut à là peiné, comme c'est le sort le plus assuré des imprimeurs, dans la même année 1540^{III}. Sa veuve⁹⁴, fille de Jacques Tussan, professeur royal, continua d'exercer l'imprimerie pendant plusieurs années; et Robert Estienne lui succéda dans le titre d'*imprimeur royal pour le grec*. Déjà, depuis 1539, François I^{er} l'avoit nommé imprimeur pour le latin et pour l'hébreu. Succédant ainsi au titre de Néobar, Robert Estienne, en possession

I. M. Firmin Didot, dans ses *Observations* sur les Estienne (à la suite de sa traduction de *Tyrtée*, in-12, 1826, p.210), dit que Garamont n'avoit point d'établissement de fonderie; mais je ne sais sur quel renseignement est fondée cette assertion. Tous les ouvrages que j'ai consultés présentent Garamont comme fondateur. On lit dans l'*Histoire de l'imprimerie et de la librairie*, par Jean de La Caille, pag. 81 : « Claude Garamont étoit un des plus habiles fondateurs de caractères d'imprimerie de son temps, dont il nous reste présentement (1689) plusieurs frappes et matrices qui portent encore son nom. » Ces mêmes poinçons et matrices existoient encore à l'époque de la révolution de 1789, dans l'établissement des demoiselles Fournier, dont ils formoient la majeure partie du fonds. Mon père fit exécuter dans cette fonderie plusieurs fontes de grecs, dits *Garamont*. A la mort des demoiselles Fournier le fonds fut vendu, et tout le matériel dispersé. Ce que La Caille n'indique pas, c'est que Claude Garamont étoit libraire, et qu'il fut reçu en 1545, selon le *Catalogue chronologique des Libraires et des Libraires-imprimeurs de Paris*, par Lottin, page 28, 1^e part., et 68, 2^e part, où on lit : « Garamont (Claude), le plus célèbre graveur et *fondeur* de caractères d'imprimerie. »

II. *Arist. et Philon de Mund.*, in-12. (*Maittaire*, tom. III, pars post.)

III. « Il ne dura guère dans cet exercice, le travail de l'imprimerie lui causa la mort. » (Chevillier, *de l'Origine de l'Imprimerie de Paris*, partie III, chap. 2, p. 246.) — Une épitaphe composée par Henri Estienne pour Conrad Néobar, nous fait connoître que ce savant succomba à de longues douleurs de tête, suite d'un travail excessif. Cette épitaphe se termine par ces deux vers :

*Sed tandem longo capitis comitante dolore,
Illum, Musarum spem pariterque rapit.*

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

des matrices des types grecs, devint en même temps solidaire des dépenses qu'elles avoient occasionnées, vis-à-vis du graveur et fondeur, qui préféroit avoir pour débiteur le typographe plutôt que le Trésorier de *l'Épargne*, qui n'épargnoit guère. Néobar avoit fait des avancés considérables qui restèrent conséquemment à la charge de son successeur.

Ce seroit ici le lieu de parler de l'odieuse imputation faite à Robert Estienne d'avoir volé, dérobé ou emporté (car les termes ont varié comme la formé du mensonge, selon les hommes et les temps) ou les matrices, ou les poinçons, ou les caractères de *l'imprimerie royale, dont on lui avoit confié la direction*. Il valoit autant dire qu'il avoit mis toute cette imprimerie royale dans sa poche ! Mais quand on connoît la source d'une telle calomnie, toute discussion du fait devient superflue. Robert Estienne étoit partisan de la réforme, c'est-à-dire un hérétique, dans le langage du temps^I. De là, haine à mort, et des Jésuites, et des Ligueurs, et des Sorbonnistes : d'un Gilbert Genebrard⁹⁵, d'un Antoine Possevin⁹⁶, d'un Pierre de Saint-Romuald, d'un Richard Simon⁹⁷ ; car il faut dire tous les noms de ces frénétiques pour leur honte éternelle, et en expiation de leur injure à tant de vertu, de savoir, de talens et d'intelligence. On peut reconnoître d'après ce que j'ai dit plus haut, que si Robert Estienne, en 1552, sous Henri II⁹⁸, a quitté Paris, où sa vie étoit chaque jour menacée, en emportant à Genève des matrices, et non des poinçons (ce que les écrivains ont souvent confondu), des caractères grecs, dont il n'a fait aucun usage dans cette ville^{II}, c'est que les frais étoient restés à sa charge au temps de François I^{er}, mort en 1547, et que n'ayant pu se faire

I. On ne peut assez déplorer, dit Maittaire, les funestes effets des dissensions religieuses, lorsque l'on voit ces deux typographes (Robert et Henri Estienne) forcés de s'expatrier et d'interrompre, si ce n'est d'arrêter entièrement, le cours de tant de travaux. Que ne devoit-on pas attendre de ces deux hommes qui ont exécuté tant et de si grandes choses, proscrits et exilés sur une terre étrangère, s'ils avoient continué de rester florissans à Paris ! (*Annales Typog.*, tom. III, pars post., p. 483.)

II. Qu'on me montre un seul livre, dit Maittaire, à l'impression duquel Robert lui-même, ou Henri, ou Paul, ait fait servir ces caractères à Genève ? (*Vita Roberti Stephani primi*, Lond., 1709, in-8^o, pag. 135.).

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

rembourser de ses avances, ces matrices avoient été laissées à son compte¹. Le gouvernement de Henri II ne se doutait assurément pas qu'il possédât une *imprimerie royale* pourvue d'un directeur, lorsqu'il laissoit sortir de Paris ce Robert Estienne avec tout le mobilier typographique dans son coche ! Et quel mobilier encore ? des caractères *d'argent* ! car on voit jusqu'où peut aller l'absurde en fait de mensonge, et c'est un religieux Feuillant, ce père Pierre

I. Je suis surpris qu'aucun des auteurs qui ont discouru sur ce sujet n'ait songé à dire qu'il existoit d'autres matrices frappées avec les poinçons grecs de Garamont, pour fournir de caractères grecs, à leurs frais, les imprimeurs de Paris auxquels le Roi accordoit la permission de s'en servir. C'est ce qui explique comment il s'est passé soixante ans avant que l'on ait songé aux matrices qui avoient dû se trouver dans l'imprimerie de Robert Estienne, et qui dévoient être en meilleur état ; comment encore Robert II Estienne⁹⁹, son fils, étoit garde des caractères et poinçons du Roi en 1568, et se servoit, ainsi que les Turnèbe, les Morel, etc., des grecs royaux, long-temps après le départ de Robert Estienne. La seule obligation imposée aux imprimeurs, c'étoit de mettre sur le titre des livres imprimés avec ces caractères, une épigraphe grecque en l'honneur de François I^{er}, avec l'indication *Regiis typis*. Cette épigraphe étoit : βασιλεῖ τε ἀγαθῷ κρατερῷ τε ἀρχιμητρῷ, à l'*excellent Roi et au vaillant guerrier*. Les caractères grecs de Garamont étoient si renommés, que l'Université de Cambridge, en 1700, voulut en avoir des fontes particulières. Il fut répondu aux curateurs de l'imprimerie de l'Université, qu'on leur fourniroit volontiers des fontes entières des caractères grecs du Roi, à condition qu'ils s'obligeroyent d'en manifester leur reconnoissance, non seulement dans une Préface, mais encore sur le titre de chaque ouvrage, et en ces termes : *Characteribus græcis e typographeio regio Parisiensi* ; mais cette formule n'ayant pas été agréée par l'Université de Cambridge, le projet fut abandonné.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

de Saint-Romuald, qui comble ainsi la mesure¹. Toutefois, si François I^{er} n'a pas fondé une imprimerie royale, il n'en a pas moins atteint le but d'utilité publique qu'il s'était proposé, et avec plus de succès peut-être qu'il n'en eût obtenu d'un établissement gigantesque, pourvu de tout l'attirail administratif, et qui auroit coûté, comme il a coûté depuis, des millions à la France; il n'a fallu que quelques feuilles de parchemin, un peu de cire jaune et la signature du Roi, pour enfanter d'admirables volumes, prodiges de science et d'art, qui ont acquis à la typographie française une suprématie incontestable sur celle des autres nations. Les éditions d'auteurs grecs se multiplièrent rapidement. Les hommes les plus élevés en dignité et en savoir, les plus célèbres professeurs, s'associèrent aux travaux des imprimeurs, qui, de leur côté, rivalisèrent de zèle pour répondre aux intentions du monarque et mériter son

I. Dans ses *Ephémérides ou Journal chronologique*, n^o 5 d'avril, tom. I, pag. 368, et dans la Table, à la lettre R. – Au reste, la mémoire de Robert Estienne n'a pas manqué de défenseurs, ou plutôt de panégyristes; mais la calomnie a été répétée dans mille volumes, avec des variantes et des commentaires, comme le souhaitaient sans doute les Basiles du temps. Elle a même encore fructifié de nos jours, car M. L. de Villebois, un administrateur de l'imprimerie dite royale, dans un Mémoire en réponse aux réclamations des Imprimeurs de Paris¹⁰⁰, en date du 28 mars 1829, a profité de cette calomnie pour insinuer qu'on ne pouvoit avoir de confiance dans les imprimeurs particuliers, puisque l'un d'eux, auquel des types avoient été confiés, les avoit mis en gage à Genève pour un prêt d'argent. Il falloit être bien dépourvu de bon droit pour recourir à un pareil argument. Il appartenoit à un célèbre typographe du nom de Didot, de donner des explications péremptoires, sur ce prétendu détournement des matrices grecques; et M. Firmin Didot, dans ses *Observations sur Robert et Henri Estienne*, a judicieusement apprécié et éclairci le fait de ces matrices retrouvées à Genève. Je crois avoir complété ces explications, à l'aide du privilège de Néobar, dont il n'avoit pas connoissance, quand il a écrit ses *Observations*. Aucun des auteurs qui ont disserté sur ce sujet, Janss. d'Almeloveen¹⁰¹, Baillet¹⁰², Ménage, La Monnoye¹⁰³, Le Clerc, Maittaire¹⁰⁴, Prosper Marchand¹⁰⁵, etc., n'avoit résolu la question d'une manière satisfaisante. Il existe d'ailleurs un fait irrécusable dans cette odieuse accusation de détournement des types grecs par un Estienne, c'est que par un arrêt du Conseil d'état du Roi, du 27 mars 1619, un petit-fils de Robert Estienne lui-même, Paul¹⁰⁶, fut chargé de retirer les matrices grecques des mains de la seigneurie de Genève, moyennant une somme de trois mille livres, dont quatre cents livres furent allouées audit Paul Estienne pour ses soins dans cette affaire. S'il eût existé le moindre doute sur la légitime possession de ces matrices dans la famille des Estienne, assurément on n'auroit pas gratifié un membre de la famille pour les faire rentrer en France.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

suffrage. C'est ainsi que Robert Estienne redoubla d'efforts, et donna toutes ses facultés à l'étude et au travail, pour que son mérite ne parût pas inférieur à la faveur qu'il avoit reçue d'un aussi excellent Roi^I.

François I^{er}, tout en accordant une bienveillance marquée aux lettres grecques et latines, ne négligea pas la culture de la langue nationale, « qu'il sçavoit et parloit mieulx que homme qui fust vivant en son royaume^{II}; » Par son ordonnance du mois d'août 1539¹⁰⁷ (art. 110¹⁰⁸ et 111¹⁰⁹), donnée à Villers-Cotterets, il supprima l'usage du latin dans les tribunaux et dans les actes publics. Il étoit temps d'arrêter la corruption produite par le mélange continuel des deux idiomes latins et français qui pouvoient finir par se détruire l'un l'autre.

François I^{er} voulut encourager les imprimeurs à exécuter d'une manière correcte les ouvrages de la littérature française, dont les publications s'étaient un peu ralenties, et il fit choix d'un *imprimeur royal pour honorer la langue française*, comme il en avoit nommé pour le grec, le latin et l'hébreu. Voici un extrait des Lettres-patentes, datées du 12 avril 1543, qui confèrent ce titre à Denis Janot^{III}.

« FRANÇOYS, par la grâce de Dieu, roy de France, Sçavoir faisons que nous ayants esté bien et duement advertis de la grande dextérité et expérience

Extrait des lettres-patentes de François I^{er} à Denis Janot (12 avril 1543)

I. *Novo nunc honore (titulo Regii typographi groecarum litterarum) auctus, et Regioe gratiae stimulis accensus, ad majora adhuc studia animum erigit, omnibus contendit nervis, ut dignitati labor accrescat, nec Regis optimi favore inferius meritum suum videatur.* (Maittaire, *Vita Roberti Stephani primi*, pag. 36, in-8^o; Londres, 1709.)

II. *Oraison funèbre prononcée à Notre-Dame*, par P. Du Châtel (*Castellanus*), le jour même des funérailles de François I^{er}, le 23 mai 1547.

III. Cette pièce a été insérée à la suite de l'*Histoire de François I^{er}*, par Gaillard, édition de 1819, tome IV, page 403, où elle se trouve précédée de cette observation de l'éditeur : « Il ne nous paroît pas que cette pièce ait été connue de nos jours. Elle est tirée d'un opuscule qui ne se trouve dans aucune des Bibliothèques publiques de Paris (j'en ai fait la recherche, et je n'ai pu en effet me procurer le volume), et dont le père Nicéron ne fait pas mention, quoiqu'il cite seize ouvrages différens de l'auteur de ce livre. Voici son titre : *Translation de la langue latine en françoise, des septiesme et huytiesme Livres de Caius Plinius secundus, faicte par Loys Meigret, Lyonnais. Avec privilège du Roi pour cinq ans. Achevé d'imprimer le vingt-cinquiesme jour de mars, l'an mil cinq cens quarante-trois, avant Pasques.* C'est un in-8^o de 135 feuillets, non compris un avis aux lecteurs de 6 feuillets, une table de 4 feuillets, et le privilège. »

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

que nostre cher et bien-amé Denys Janot a en l'art de l'imprimerie, et ès choses qui en despendent, dont il a ordinairement fait grande profession, et mesmement en la langue françoise ; considérant que nous avons ja retenu et fait deux noz Imprimeurs, l'un en la langue grecque et l'autre en la latine¹ : ne voulants moins faire d'honneur à la nostre qu'aux dictes deulx aultres langues, et en commettre l'impression à personnaige qui s'en saiche acquiter, ainsi que nous espérons que sçaura très bien faire ledict Janot ; iceluy l'avons retenu et retenons par ces présentes, nostre Imprimeur en ladicte langue françoise : pour doresnavant imprimer bien et deument en bon caractère et le plus correctement que faire se pourra, les livres qui sont et seront composez, et qu'il pourra recouvrer en ladicte langue...

Et nous avons audict Janot permis et octroyé par ces présentes, qu'il puisse imprimer tous livres composez en ladicte langue françoise qu'il pourra recouvrer, aprez toustes foiz qu'ilz auront esté bien, duement et suffisamment veuz et visitez et trouvez bons et non scandaleux.

Doné à Paris, le douziesme jour d'avril, l'an de grâce mil cinq cens quarante-trois, et de nostre reigne le vingt-neufiesme. »

C'est ainsi que François I^{er}, par la supériorité de son intelligence, fit ployer les résistances de la Sorbonne et de l'Université. Par la sagesse de ses mesures, il présida à la renaissance des arts et des lettres, et prépara à la France des conquêtes littéraires dont aucune autre nation n'a pu la déposséder. « Les défauts de ce prince, dit Anquetil¹⁰, n'ont affligé que son siècle, et nous jouissons du fruit de ses bonnes qualités. »

FIN.

I. Conrad Néobar, pour le grec, en 1538 ; et Robert Estienne, pour le latin, en 1539.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

Notes de l'éditeur

- 1 Les lettres patentes (du latin *patens*, ouvert) sont des documents législatifs par lesquels le roi s'adresse au Parlement pour rendre public un droit, un état, un statut ou un privilège. Elles sont scellées du grand sceau.
- 2 La bibliothèque Mazarine, située à Paris, est la plus ancienne bibliothèque publique française. Elle s'origine à partir de la bibliothèque personnelle du cardinal Mazarin (XVII^e siècle), organisée par Gabriel Naudé.
- 3 Ce document a été traduit et édité à nouveau il y a quelques années par l'Imprimerie Nationale de Paris : FRANÇOIS I^{er} (1951). *Lettres patentes de François I^{er}, créant le titre d'imprimeur du roy pour le grec en l'an de grâce 1538 [en faveur de Conrad Neobar]*. Paris, Imprimerie Royale.
- 4 Louis XI de France (Bourges, 1423 - château du Plessis-lez-Tours, 1483), surnommé « le Prudent », roi de France de 1461 jusqu'à sa mort.
- 5 Théodore Gaza (Théssalonique, 1400 - Rome, 1478), traducteur, philosophe et grammairien du xv^e siècle.
- 6 Constantin Lascaris (Constantinople, 1435 - Messine, 1501), philologue et humaniste byzantin. Il fut l'un des acteurs principaux du renouveau des lettres grecques en Italie.
- 7 Démétrius Chalcondyle (Athènes, 1423 - Milan, 1551), humaniste byzantin, et l'un des principaux promoteurs de la renaissance des lettres grecques en Europe occidentale.
- 8 Il existe un [facsimile](#) de cette édition, publié par A.M. Hakkert à Amsterdam l'an 1966.
- 9 Alde Manuce, dit l'Ancien (Bassiano, 1449 - Venise, 1515), éditeur, typographe et humaniste italien installé à Venise. Il joua un rôle fondamentale dans la diffusion de la littérature grecque et dans les progrès du monde typographique.
- 10 Il traduit le traité *De senectute*. On lui attribue aussi d'autres traductions (comme le *Somnium Scipionis*), mais ce n'est pas clair.
- 11 HOMÈRE (1488). *Opera omnia*. Florence, D. Chalcondyle.
- 12 Agostino Chigi, dit *le Magnifique* (Siena, 1466 - Roma, 1520), banquier, mécène et entrepreneur siennois installé à Rome.
- 13 Maison des Médicis, famille florentine très puissante en Europe pendant la Renaissance.
- 14 Zacharias Calliergi (xv^e - xvi^e s.), humaniste et typographe crétois installé en Italie, où il devient l'un des pionniers de l'imprimerie pour le grec.
- 15 L'édition de *Pindare* de Calliergi (1515) fut la deuxième édition de l'œuvre de cet auteur, et pendant trois siècles fut considérée comme la *vulgata* pindarique. Elle est aussi la deuxième œuvre en caractères grecs à être imprimée à Rome.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

- 16 Dans cette édition (publiée en 1516) il y avait des poèmes inédits. Lui-même dit dans le préface de l'œuvre : *trovai gli scoli sparsi in molti manoscritti e li raccolsi con molta fatica*.
- 17 Alexandra Scala (Colle di Val d'Elsa, 1475 - 1506), femme des lettres italienne, disciple de Constantin Lascaris et Démétrius Chalcondyle, experte en grec et latin.
- 18 Bartolommeo Scala (Colle Val d'Elsa, 1430 - Florence, 1497), historien, lettré et politicien avec des rapports étroits avec la famille des Médicis.
- 19 Ange Politien (Montepulciano, 1454 - Florence, 1494), connu humaniste, dramaturge et poète italien.
- 20 Michel Marulle Tarcaniota (Constantinople, 1453 - Volterra, 1500), soldat et poète byzantin en langue latine réfugié en Italie à cause du siège des Ottomans à Constantinople.
- 21 Jean Pic de la Mirandole (Mirandole, 1463 - Florence, 1494), humaniste, théologien et philosophe italien, fils d'une famille comtale. Pendant ses études à Florence, il se lie d'amitié avec Ange Politien.
- 22 Léon X (Florence, 1475 - Rome, 1521), né Jean de Médicis, pape de 1513 à 1521.
- 23 Laurent de Médicis (Florence, 1449 - 1492), dit *il Magnifico* (le Magnifique), politicien et humaniste italien de la famille des Médicis.
- 24 Érasme de Rotterdam (Rotterdam, 1466 - Bâle, 1536), humaniste, philosophe, philologue et théologien. Un des personnages les plus importants de la Renaissance. Il écrit en latin.
- 25 Jean Lascaris (Constantinople, 1445 - Rome, 1535), érudit grec émigré en Italie. Il appartient à la même famille de la noblesse byzantine que Constantin Lascaris (voir note 6).
- 26 Marc Musure (Crete, 1470 - Rome, 1517), helléniste, humaniste et poète d'origine grec établi en Italie.
- 27 Collège grec du Quirinal, fondé en 1514.
- 28 Monte-Cavallo (nom ancien du Quirinal), est la plus haute des sept collines de Rome. Pourtant, le « palais du Saint-Père » dont il parle n'est pas l'actuel palais du Quirinale, car il fut construit quelques années plus tard par ordre de Grégoire XIII.
- 29 Tacite (Rome, 58 - 120 d.C.), historien et sénateur romain, auteur des *Annales*.
- 30 Jules II (Albisola, 1443 - Rome, 1513), né Giuliano della Rovere, pape de 1503 à 1513.
- 31 François I^{er} (Cognac, 1494 - Rambouillet, 1547), roi de France de 1515 à 1547, le monarque le plus emblématique de la Renaissance française. Il contribue beaucoup au développement des arts et des lettres.
- 32 Conrad Néobar (... ? - Paris, 1540), correcteur et imprimeur très érudit, nommé « Imprimeur du Roi » pour le grec par François I^{er}.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

- 33 Pietro Bembo (Venise, 1470 - Rome, 1547), cardinal, écrivain, grammairien et humaniste italien. Secrétaire du pape Léon X.
- 34 C'est-à-dire : « ceci plaît beaucoup aux étudiants, et incite à étudier d'une manière admirable ».
- 35 Paul Manuce (Venise, 1512 - Rome, 1574), éditeur, typographe et humaniste, troisième fils d'Alde Manuce l'Ancien.
- 36 Pie IV (Milan, 1499 - Rome, 1565), né Giovanni Angelo Medici di Marignano, pape du 1559 jusqu'à sa mort.
- 37 Paul IV (Sant'Angelo a Scala, 1476 - Rome, 1559), né Gian Pietro Carafa, religieux italien et pape de 1555 à 1559.
- 38 Il ne meurt pas en 1555, mais en 1559.
- 39 Giovanni Girolamo Morone (Milan, 1509 - Rome, 1580), cardinal et évêque italien.
- 40 Marco Antonio da Mula (Venise, 1506 - Rome, 1572), plus connu comme Amulio, diplomate et cardinal italien.
- 41 Il parle probablement de Giovanni Domenico de Cupis (Rome, 1493 - 1553), cardinal italien et administrateur de Trani. Mais dans la lettre de Paul Manuce on lit seulement que *da poi chiamò tre cardinali, Morone, il Mula e Trani*.
- 42 Sixte V (Grottammare, 1520 - Rome, 1590), né Felice Peretti, pape de 1585 jusqu'à sa mort.
- 43 Famille d'imprimeurs et érudits originaire de Provence. Installée à Paris vers 1505 (quartier Saint-Jacques), elle se spécialise notamment dans les œuvres d'érudition et grammaire, et devient l'une des familles d'imprimeurs les plus importantes du siècle.
- 44 Firmin Didot (Paris, 1764 - Mesnil-sur-l'Estrée, 1836), célèbre imprimeur, éditeur et typographe français.
- 45 Henri Estienne (Paris, 1528 - Lyon, 1598), imprimeur, philologue, helléniste et humaniste français. Il appartient à la famille des Estienne (voir note 43).
- 46 Ulric Gering (Beromünster, 1440 - Paris, 1510), imprimeur à Paris depuis 1470. Il est l'un des responsables de l'installation de la première imprimerie typographique à la capitale française.
- 47 Guillaume Fichet et Rhénan Johann Heynlin, dit Jean de La Pierre, furent, respectivement, prieur et bibliothécaire de la Sorbonne depuis 1462.
- 48 C'est-à-dire : « On ne peut pas lire le grec ».
- 49 Pierre Ramus ou de la Ramée (Cuts, 1515 - Paris, 1572), mathématicien et philosophe ; Pierre Galand (Aire-en-Artois, 1510 - Paris, 1559), homme de lettres et professeur au Collège Royal ; Denys Lambin (Montreuil-sur-Mer, 1516 - Paris, 1572), humaniste et grand érudit.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

- 50 Pourtant, même si les savants italiens n'étaient pas toujours en rapport avec l'université, il faut rappeler que pendant cette époque-là l'Italie avait des établissements universitaires fort importants, comme l'Université de Pise (dirigée par la famille Médicis) ou l'Université de Bologne, la plus ancienne université européenne.
- 51 Pasquier Bonhomme (... ?), imprimeur parisien, auteur de la première impression française d'une œuvre en langue française (*Les Grandes Chroniques de France*, 1475).
- 52 Antoine Vérard (Tours, ... - Paris, 1518?), libraire-éditeur français actif depuis 1485. Après avoir travaillé dans un atelier de copistes de manuscrits et d'enlumineurs, il dévient l'éditeur français par excellence des livres de luxe en français au sein de l'édition imprimée.
- 53 Jodocus Badius Assensius ou Josse Bade (Asse, 1462 - Paris, 1535), imprimeur, éditeur et humaniste établi en France. Après avoir étudié à Bruxelles et Ferrare, il devient professeur de grec à Lyon, où il commence déjà à travailler comme éditeur. L'an 1503, Badius crée sa propre imprimerie à Paris. Il se spécialise dans l'édition de textes classiques latins.
- 54 Gilles Gourmont (Saint-Germain-de-Varreville, 1480? - Paris, 1534), le premier imprimeur parisien d'œuvres entièrement en caractères grecs (1507) et hébraïques (1508). Ses frères Jean et Robert sont aussi imprimeurs, mais ils ne travaillent pas ensemble.
- 55 François Tissard (Amboise, vers 1460 - Paris, ... ?), humaniste français installé à Paris, pionnier de l'étude du grec ancien et de l'hébreu, et, associé avec l'imprimeur Gilles de Gourmont, de la production des livres imprimés en ces langues.
- 56 Conrad Heresbach (Manor Heresbach, 1496 - Manor Lorward, 1576), réformateur et humaniste rhénois, il connaissait très bien le latin, et, pendant son séjour à l'Université de Cologne (1512), il apprit aussi le grec ancien et l'hébreu.
- 57 Philippe Pigouchet (14...-1518?), imprimeur, graveur et libraire français, fameux surtout pour l'édition des livres d'heures incunables.
- 58 Dont le titre originel était *Erotemata*. Publiée pour la première fois à Venise en 1471, elle est la première grammaire grecque imprimée dans l'Europe occidentale.
- 59 Manuel Chrysoloras (Constantinople, 1355 - Constance, 1415) est un humaniste byzantin du début de la Renaissance. Il est un des introducteurs de la culture grecque en Italie pendant cette époque-là.
- 60 Cette *Grammaire hébraïque*, publiée le 29 janvier 1508, fut imprimée par Gilles Gourmont (voir note 54). Les caractères sont encore très imparfaits, mais il s'agit de la première tentative de ce type.
- 61 Louis XII (château de Blois, 1462 - Paris, 1515), surnommé le « père du peuple », roi de France de 1498 à 1498.
- 62 Jérôme Aleandre (Motta di Livenza, 1480 - Roma, 1542), surnommé « il Vecchio » pour se distinguer de son neveu homonyme, humaniste et cardinal italien.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

- 63 Pierre Duchâtel (Arc-en-Barrois, vers 1480 - ..., 1552), évêque de Tulle et d'Orléans, aumônier de François I^{er} et Maître de sa Librairie.
- 64 *Amadis de Gaule* (en castillan *Amadís de Gaula*), roman de chevalerie espagnol écrit vers la fin du XVI^e siècle par plusieurs auteurs, et traduit en français vers 1540. Le héros en est Amadis, et il joue un rôle analogue à celui du roi Arthur ou de Charlemagne.
- 65 En plus, il était le petit-fils de la duchesse de Milan Valentine Visconti, et sa mère maîtrisait la langue italienne à la perfection.
- 66 Jules César Scaliger ou della Scala (Vérone, 1484 - Agen, 1558), écrivain, philosophe et médecin italien de la famille Scala établi en France.
- 67 Dictionnaire historique et critique créé par Pierre Bayle, philosophe et écrivain français de la fin du XVII^e siècle. Il s'agit d'une œuvre monumentale qui préfigure l'*Encyclopédie* de Diderot. Une version *online* de ce dictionnaire a été faite par l'Université de Chicago : <http://artfl-project.uchicago.edu/content/dictionnaire-de-bayle>.
- 68 Joseph Justus Scaliger (Agen, 1540 - Leyde, 1609), historien, écrivain et humaniste français, considéré parmi les plus importants de l'époque (notamment par rapport à ses études philologiques). Il est aussi l'inventeur de la période julienne.
- 69 Étienne Poncher (Tours, 1446 - Lyon, 1524), ecclésiastique et humaniste français. François I^{er} l'admire, et le charge d'attirer en France les savants étrangers.
- 70 Guillaume Cop (... - ... ?), médecin de François I^{er} mais aussi homme de lettres : auteur de la traduction de divers ouvrages d'Hippocrate et de Galien.
- 71 Pierre Danes (Paris, 1497 - Saint-Germain-des-Prés, 1577), religieux et érudit français. Il fut le premier professeur de langue grecque au Collège Royal sous François I^{er}.
- 72 Guillaume Budé (Paris, 1468 - Paris, 1540), grand savant et humaniste français. Il embrasse toutes les sciences (théologie, droit, mathématiques, philologie...), mais il est connu surtout comme helléniste.
- 73 Louis XIII de Bourbon (Fontainebleau, 1601 - Saint-Germain-en-Laye, 1643), surnommé « le Juste », roi de France et de Navarre de 1610 jusqu'à sa mort. Fils d'Henri IV et père de Louis XIV.
- 74 Charles IX de France (Saint-Germain-en-Laye, 1550 - Vincennes, 1574), fils d'Henri II et de Cathérine de Médicis, roi de France de 1560 à 1574.
- 75 Il semble que ce professeur, Jean Dampestre, avait profité de son pouvoir pour accéder à la chaire de mathématiques du Collège Royal, et qu'il était un ignorant dans ce domaine.
- 76 Parce que François I^{er} l'avait fondé en suivant le modèle du *Collegium Trilingue*, une institution académique des sciences humaines créée par Érasme en 1517. Il promouvait l'enseignement des trois langues anciennes par excellence, le latin, le grec et l'hébreu.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

- 77 En fait, Robert Estienne succéda Conrad Néobar en 1540, en devenant imprimeur du roi pour le grec, le latin et l'hébreu.
- 78 Pierre-Louis Rœderer (Metz, 1754 - Paris, 1835), à peu près contemporain de Crapelet (mais décédé un an avant de la publication de ce livre), était un avocat et homme politique français, auteur de nombreux ouvrages historiques et littéraires.
- 79 La famille Chigi était une famille italienne de banquiers d'origine siennoise, à laquelle appartenait Agostino Chigi (voir note 12).
- 80 La famille Tissard était une famille de notables français d'Amboise, dont le membre le plus important est François Tissard (voir note 55).
- 81 L'imprimerie du Vatican ou *Typographia Vaticana* fut créée en 1587 par le pape Sixte V (voir note 42).
- 82 La *Typographia Medicæa* ou Imprimerie Arabe fut une imprimerie active entre 1584 et 1614 par Ferdinand I^{er} de Médicis.
- 83 Maximilien Béthune, baron de Rosny et duc de Sully (Rosny-sous-Seine, 1559 - Villebon, 1641), noble et politique français, ministre d'Henri IV.
- 84 Henri IV de France (Pau, 1553 - Paris, 1610), roi de Navarre entre 1572 et 1610 et roi de France entre 1589 et 1610. Premier souverain français de la branche de Bourbon.
- 85 C'est-à-dire Maximilien Béthune.
- 86 Armand Jean du Plessis de Richelieu (Paris, 1585 - 1642), cardinal-duc de Richelieu, ecclésiastique et homme d'État français, principal ministre de Louis XIII.
- 87 Adrien Turnèbe ou Tournebeuf (Andelys, 1512 - Paris, 1565), poète et humaniste français, et professeur de grec et latin au Collège royal depuis 1547.
- 88 Claude Garamont (Paris, 1499 - 1561), l'un des plus fameux créateurs de caractères français. En 1540, il créa des caractères grecs (plus tard connus comme les *Grecs du Roi*) par ordre de François I^{er}. Crapelet en parle avec un peu plus de détail plus loin dans le texte (voir p. 35, note I).
- 89 Dans son *Dictionnaire Historique de Bayle* (voir note 67).
- 90 Louis XVIII de France (Versailles, 1755 - Paris, 1824), surnommé « le Désiré », roi de France et Navarre de 1814 à sa mort.
- 91 C'est-à-dire, Crapelet dit qu'il est plus exact le mot « comencée » (*incæpta*) que « fondée » (*condita*).
- 92 Louis XIV de France (Saint-Germain-en-Laye, 1638 - Versailles, 1715), roi de France et de Navarre entre 1643 et 1715.
- 93 Jacques Toussain (... - Paris, 1547), helléniste très réputé et professeur au Collège Royal depuis 1530.
- 94 Edmée ou Émonde Toussain, fille de Jacques Toussain, nièce de l'imprimeur Charlotte Guillard et veuve de Claude Chavallon et Conrad Néobar (qui avait épousé en 1536).

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

- 95 Gilbert Genebrard (Riom, 1535 - Semur-en-Brionnais, 1597), théologien bénédictin, religieux et intellectuel français.
- 96 Antoine Possevin ou Antonio Possevino (Mantoue, 1533 - Ferrare, 1611), prêtre jésuite, théologien, écrivain et diplomate italien, au service des États pontificaux.
- 97 Richard Simon (Dieppe, 1638 - 1712), prêtre et exégète français, considéré comme l'un des initiateurs de la critique biblique moderne.
- 98 Henri II de France (Saint-Germain-en-Laye, 1519 - Paris, 1559), roi de France de 1547 à sa mort. Il est le deuxième fils de François I^{er}, et il devient roi à la mort de son frère aîné, François III de Bretagne.
- 99 Robert II Estienne (Paris, 1530 - 1571) imprimeur et érudit français de la famille des Estienne, fils de Robert Estienne. Il ne partage pas l'idéologie de son père, et il reste à Paris quand Robert Estienne se retire à Genève.
- 100 VILLEBOIS, LOUIS DE (1829). *Observations de l'administration de l'imprimerie royale, en réponse à la requête de MM. les imprimeurs de Paris*. Paris, Imprimerie Royale.
- 101 JANSSON VAN ALMELOVEEN, THEODOR (1683). *De vitis Stephanorum, Celebrium Typographorum Dissertatio Epistolica*, Amsterdam, Jansson-Waasberg.
- 102 BAILLET, ADRIEN (1725). *Jugemens des savans sur les principaux ouvrages des auteurs*, tome I, Amsterdam.
- 103 LA MONNOYE, BERNARD (1733). *Epistola hactenus inedita ad Michaelem Mattarium in qua ... suas in ejus Annales typographicos et historiam Stephanorum animadversiones modeste exponit*, Dresden, Augustus Beyerus.
- 104 MAITTAIRE, MICHEL (1709). *Stephanorum historia, vitas ipsorum ac libros complectens*, Londres, Bateman.
- 105 MARCHAND, PROSPER (1709). *Dictionnaire historique: ou mémoires critiques et littéraires concernant la vie et les ouvrages de divers personnages distingués, particulièrement dans la republique des lettres*, tome I (A-I), La Haye, Pierre de Hondt. (*sub voce* « Estienne »).
- 106 Paul Estienne (... , 1566 - Genève, 1627), imprimeur et savant de la famille des Estienne, fils d'Henri II Estienne et petit-fils de Robert Estienne.
- 107 Il s'agit de la fameuse ordonnance de Villers-Cotterêts, qui imposait l'usage du français dans les actes officiels et de justice. Elle est peut-être le texte le plus ancien encore en vigueur en France. Une version actualisée du texte est disponible en ligne : <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/villers-cotterets.asp>.
- 108 ARTICLE 110 : « Que les arretz soient clers et entendibles et afin qu'il n'y ayt cause de doubter sur l'intelligence desdictz arretz, nous voulons et ordonnons qu'ilz soient faitz et escriptz si clerement qu'il n'y ayt ne puisse avoir aulcune ambiguite ou incertitude, ne lieu a en demander interpretation ».

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

- 109 ARTICLE 111 : « De prononcer et expedier tous actes en langaige françoys et pour ce que telles choses sont souventes foyz advenues sur l'intelligence des motz latins contenuz es dictz arretz. Nous voulons que doresenavant tous arretz ensemble toutes aultres procedures, soient de nous cours souveraines ou aultres subalternes et inferieures, soient de registres, enquestes, contractz, commisions, sentences, testamens et aultres quelzconques actes et exploictz de justice ou qui en dependent, soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langage maternel francoys et non aultrement ».
- 110 ANQUETIL, LOUIS-PIERRE (1839). *Histoire de France d'Anquetil: continuée, depuis la révolution de 1789 jusqu'à celle de 1839*. Paris, Bureau Central de l'Histoire de France (*sub voce* « FRANÇOIS I^{er} », p. 589).

Index

- Alde, famille, 5, 7, 9, 12, 13, 17
Aleandre, Jérôme, 18
Alphonse II de Naples, 5
Anquetil, Louis-Pierre, 40
Archibold, Auguste, 7
Aristote, 14
- Badius Assensius, Jodocus, 14
Baillet, Adrien, 38
Bayle, Pierre, 20, 32
Bembo, Pietro, 8
Béthune, Maximilien, 32
Bonhomme, Pasquier, 14
Brèves, famille de, 31
Brunet, Charles, 5
Budé, Guillaume, 20
- Cæsar, Julius, 20
Calliergi, Zacharias, 5
Campestre, Louis, 30
Caron, Pierre, 14
Chalcondyle, Démétrius, 4–6
Charles IX, roi de France, 21
Chigi, Agostino, 5
Chigi, famille, 31
Chrysoloras, Manuel, 17
Cicéron, 5
Colin, Jacques, 20
Cop, Guillaume, 20
Crète, Démétrius de, 5
- Dampestre, Jean, 21
Danes, Pierre, 20
- Didot, Firmin, 12, 13, 22, 35, 38
Du Bellay, famille, 20
Duchâtel, Pierre, 19, 20
Dulaure, Jacques-Antoine, 30
- Érasme, 6, 16, 20, 30
Estienne, famille, 12, 13, 32, 35
Estienne, Henri, 12, 31, 35, 36
Estienne, Paul, 38
Estienne, Robert, 12, 22, 32, 34–40
Estienne, Robert II, 37
- Fichet, Guillaume, 13
François I^{er}, roi de France, 3, 4, 7, 13, 14, 17, 20–23, 30–40
Fugger, famille, 31
Fugger, Huldrich, 31
- Gaillard, Gabriel-Henri, 16, 18, 19, 32, 39
Galand, Pierre, 13
Garamont, Claude, 32, 34, 35, 37
Gaza, Théodore, 4, 5
Genebrard, Gilbert, 36
Gering, Ulric, 12, 13
Gourmont, Gilles, 15, 17, 18
Guignes, Joseph de, 34
- Henri II, roi de France, 36, 37
Henri IV, roi de France, 32
Heresbach, Conrad d', 15, 16
Homère, 5, 13
- Janot, Denis, 39

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

- Janot, Denys, 40
Jansson van Almeloveen, Theodor, 38
Jean, saint, 5
Jules II, pape, 7, 9
- La Caille, Jean de, 22, 35
La Monnoye, Bernard, 38
La Pierre, Jean de, 13
Lambin, Denys, 13
Lascaris, Constantin, 4, 5
Lascaris, Jean, 7
Le Clerc, Louis, 38
Le Jay, famille, 31
Lenoir, Michel, 14
Léon X, pape, 6–8, 19, 31
Louis XI, roi de France, 4, 13, 20
Louis XII, roi de France, 17
Louis XIII, roi de France, 21, 33
Louis XIV, roi de France, 33
Louis XVIII, roi de France, 33
- Maittaire, Michel, 22, 38, 39
Maittaire, Robert, 36
Manuce, Alde (l'Ancien), 5, 7–9, 12, 13, 15, 31
Manuce, Paul, 9–11, 31
Marchand, Prosper, 38
Marulle, Michel, 6
Mattaire, Michel, 35
Médicis, famille, 5, 31
Médicis, Laurent de, 6
Meigret, Louis, 39
Mélachton, Philipp, 16
Ménage, Gilles, 38
- Mirandole, Pic de la, 6
Morel, famille, 37
Morone, Giovanni Girolamo, 9, 10
Mula, Marco Antonio da, 10
Masure, Marc, 7
- Néobar, Conrad, 7, 22, 26–29, 31, 34–36, 38, 40
- Paravisinus, Dionysus, 4
Paul III, pape, 18
Paul IV, pape, 9, 10
Pelissier, Guillaume, 20
Pelletier, Léon, 16
Phocylide, 5
Pie IV, pape, 9–11, 31
Pigouchet, Philippe, 17
Pindare, 5
Platon, 13
Plessis, Armand Jean du, 32
Politien, Ange, 6
Poncher, Étienne, 20
Possevino, Antonio, 36
Pythagore, 5
- Ramée, Pierre de la, 13, 21
Roederer, Pierre-Louis, 30
- Saint-Romuald, Pierre de, 36, 38
Scala, Alexandra, 6
Scala, Bartolommeo, 6
Scaliger, Joseph Justus, 20
Scaliger, Jules César, 20
Simon, Richard, 36
Sixte V, pape, 11, 31

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

Southey, Robert, 16

Tacite, 7

Théocrite, 5

Thucydide, 14

Tissard, famille, 31

Tissard, François, 15–17

Toussain, Jacques, 35

Trani, cardinal, 10

Tréperel, Jean, 14

Turnèbe, Adrien, 32

Turnèbe, famille, 37

Tussan, Jacques, 35

Vérard, Antoine, 14

Villebois, Louis de, 38

Virgile, 7

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

Références

- [Arouet, 1827] AROUET, F. M. (1827). *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, volume 3. Garnery, libraire, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Internet Archive : <https://archive.org/details/essaisurlesmurs02voltgoog>.
- [Brunet, 1810] BRUNET, C. (1810). *Manuel du Libraire et de l'amateur de livres*. Brunet, libraire, et Leblanc, Imprimeur, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/5X2hXf>.
- [Budé, 1548] BUDÉ, G. (1548). *Commentarii linguæ Græcæ*. officina Roberti Stephani typographi Regii, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k53634p.r=Commentarii+linguae+Graecae+Reprod.langFR>.
- [Chevillier, 1694] CHEVILLIER, A. (1694). *L'origine de l'imprimerie de Paris. Dissertation historique et critique. Divisée en quatre parties*. Jean de Laulne, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/zLS3HR>.
- [Chrysoloras, 1507] CHRYSOLORAS, M. (1507). *Erotemata Chrysoloræ. De anomalis verbis. De formatione temporum ex libro Chalcondylæ : Quartus Gazæ de constructione. De encliticis. Sententiæ monostichi ex variis pætis. Cato*. François Tissard, Gilles de Gourmont, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/M8xgof>.
- [Crapelet, 1836] CRAPELET, G.-A. (1836). *Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle, et de son influence sur la littérature ; avec les lettres-patentes de François I^{er}, en date du 17 janvier 1538, qui instituent le premier imprimeur royal pour le grec*. Imprimerie de Crapelet, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54846489>.
- [Crapelet, 1837] CRAPELET, G.-A. (1837). *Études pratiques et littéraires sur la typographie, à l'usage des gens de lettres, des éditeurs, des libraires, des imprimeurs, des protes, des correcteurs, et de tous ceux qui se destinent à l'imprimerie*. librairie d'Armand Cluzel, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/tZySDg>.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

- [Didot, 1826] DIDOT, F. (1826). *Les Chants de Tyrtée, traduits en vers français; suivis de La Reine de Portugal, tragédie en cinq actes; et d'une notice sur Robert et Henri Estienne*. Typographie de Firmin Didot, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/vtEpxQ>.
- [Didot, 1834] DIDOT, F. (1834). *Poésies de Firmin Didot, député d'eure-et-loir; suivies d'observations littéraires et typographiques sur Robert et Henri Estienne*. Typographie de Firmin Didot frères, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/ADLxm3>.
- [François I^{er}, 1950] FRANÇOIS I^{er}, r. d. F. (1837 (réédité en 1950)). *Lettres patentes de François I^{er}*. Imprimerie Royale, Paris.
- [Gaillard, 1819] GAILLARD, G. H. (1819). *Histoire de François I^{er}, roi de France*. J.J. Blaise, libraire de S.A.S. Madame la Duchesse d'Orléans Douairière, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/auNeFH>.
- [Guignes, 1787] GUIGNES, J. d. (1787). *Essai historique sur la typographie orientale et grecque de l'imprimerie royale*. s.n., Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/xs7vNg>.
- [Heresbach, 1551] HERESBACH, C. (1551). *De laudibus græcarum litterarum oratio*. Wendelinus Richelius, Argentorati (Strasbourg).
- [Inconnu, 1836] INCONNU (1836). Érasme et son époque. *Revue Britannique ou choix d'articles traduits des meilleurs écrits périodiques de la Grande-Bretagne*, 2(230-260). Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/LBAsgF>.
- [La Caille, 1689] LA CAILLE, J. d. (1689). *Histoire de l'imprimerie et de la librairie*. Jean de la Caille, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Gallica : <http://goo.gl/URMIv9>.
- [Lottin, 1789] LOTTIN, A.-M. (1789). *Catalogue chronologique des Libraires et des Libraires-imprimeurs de Paris*. Jean-Roch Lottin de Saint Germain, imprimeur-libraire, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/aZCUg9>.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

- [Maittaire, 1719] MAITTAIRE, M. (1719). *Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum MD*. Isaac Vaillant, La Haye. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/RUcsLT>.
- [Manuce, 1834] MANUCE, P. (1834). *Lettere di Paolo Manuzio copiate sugli autografi esistenti nella Biblioteca Ambrosiana*. Jules Renouard, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/br8bxL>.
- [Murray, 1829] MURRAY, J. (1829). ARTICLE VIII : State and prospects of the country. *Quarterly Review*, 39(477). Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/tpXdgq>.
- [Peignot, 1802] PEIGNOT, E. G. (1802). *Dictionnaire raisonné de bibliologie*. Villier, libraire, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/QBLQ0F>.
- [Pelletier, 1832] PELLETIER, M. L. (1832). *Poème de la Typographie*. Ab. Cherbuliez, libraire, Genève et Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/IE602q>.
- [Renouard, 1819] RENOUARD, A.-A. (1819). *Catalogue de la Bibliothèque d'un Amateur, avec notes bibliographiques, critiques et littéraires*, volume I. Antoine-Augustin Renouard, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/Zw3X6h>.
- [Renouard, 1825] RENOUARD, A.-A. (1825). *Annales de l'Imprimerie des Alde, ou Histoire des trois Manuce et de leurs éditions*. Jules Renouard, libraire, Paris, 3 édition.
- [Rœderer, 1825] RŒDERER, P.-L. (1825). *Louis XII et François I^{er}, ou Mémoires pour servir à une nouvelle histoire de leur règne; suivie d'appendices comprenant une discussion entre M. le Comte Daru et l'auteur, concernant la réunion de la Bretagne à la France*. Bossange frères, libraires, 1825. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/iBbIKh>.
- [Saint Romuald, 1662] SAINT ROMUALD, P. d. (1662). *Ephémérides ou journal chronologique et historique*. François Clousier, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/yedD30>.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Essib (É. Guichard)

- [Simonde de Sismondi, 1833] SIMONDE DE SISMONDI, J. C. L. (1833). *Histoire des Français*, volume 16.
- [Tissard, 1507] TISSARD, F. (1507). *Alphabetum Græcum : regulæ pronuntiandi græcum, sententiæ septem sapientum. Opusculum de invidia. Aurea carmina Pythagoræ. Phocylidæ pæma admonitorium. Carmina sibyllæ erythææ de judicio Christi venturo. Differentiæ vocum succinta traditio*. Gilles de Gourmont, imprimeur-libraire, Paris.
- [Tissard, 1508] TISSARD, F. (1508). *Grammatica Hebraica*. Gilles de Gourmont, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/m5xn3d>.
- [Virgile, 1545] VIRGILE (1545). *Post omnes omnium editiones accurate emendatus*. Aldi Filiii, Vénice.
- [Virgile et Didot, 1806] VIRGILE et DIDOT, F. (1806). *Les Bucoliques de Virgile, précédées de plusieurs Idilles de Théocrite, de Bion et de Moschus ; suivies de tous les passages de Théocrite que Virgile a imités. Traduites en vers français par Firmin Didot*. librairie de Firmin Didot, Paris. Une copie numérisée est disponible sur Google Books : <http://goo.gl/Pd1b6b>.

Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle

Édition et mise en page réalisées par Clara Renedo, dans le cadre du cours de programmation éditoriale 2013-2014 de l'Enssib (É. Guichard)

Table des matières

Préface : <i>Aux amis des bonnes lettres et de la typographie</i>	3
<i>Des progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI^e siècle, et de son influence sur la littérature</i>	4
Lettres-patentes de François I ^{er} à Conrad Neobar (1538)	22
Extrait des lettres-patentes de François I ^{er} à Denis Janot (1543) . . .	39
Notes de l'éditeur	41
Index	49
Références	52